

Rapport annuel 2021-2022

Santé publique Ontario



Table des matières

Message du conseil d'administration	3
Survol de l'organisation	5
Nous acquitter de notre mandat	7
Leadership en matière de santé publique et d'analyse en laboratoire afin de soutenir la réponse de l'Ontario à la pandémie de COVID-19	7
Répondre aux besoins de nos intervenants.....	15
Poursuite d'activités essentielles non liées à la pandémie.....	16
Regard vers l'avenir	18
Rapport sur les résultats et le rendement de 2021-2022	19
Bilan au 31 mars 2022 des initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2021-2024 reliées aux principaux programmes.....	20
Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats	29
Fiche du rendement trimestriel de SPO: Aperçu de fin d'exercice 2021-2022	34
Événements à risque et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats	44
Rendement financier	45
Responsabilités de la direction	46
Conseil d'administration	65

Message du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de Santé publique Ontario (SPO), je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2021-2022 de SPO. On y présente une description de haut niveau des principaux services offerts et activités importantes menées durant l'exercice pour réaliser le mandat de l'agence et respecter les priorités du gouvernement ainsi que le bilan des principaux résultats attendus et un aperçu de fin d'exercice de notre rendement financier.

SPO fournit à ses partenaires et clients, soit au gouvernement, aux autorités de santé publique, aux hôpitaux et autres établissements de soins de santé, aux laboratoires communautaires, aux travailleurs de première ligne en santé et aux chercheurs, des preuves scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées, mettre en œuvre des mesures efficaces et anticiper les enjeux de santé publique émergents et y faire face.

Présente dans toute la province, SPO surveille et détecte les menaces à la santé publique, notamment les éclosions de maladies infectieuses, s'y prépare et y répond. Étant le laboratoire de santé publique de la province, nous effectuons chaque année des millions d'analyses de grande qualité, ce qui permet d'établir des diagnostics fiables en temps opportun et d'appuyer les interventions cliniques et sanitaires. Nous produisons des données probantes pour mieux comprendre et aborder les enjeux de santé publique, comme les risques environnementaux, les dangers des maladies infectieuses et de leur transmission, les maladies chroniques, la sécurité alimentaire et la dépendance à l'alcool et aux autres drogues. Nous étudions et évaluons les facteurs qui contribuent à la santé de la population et nous examinons les façons d'aider les Ontariennes et les Ontariens à vivre plus sainement.

L'évolution de la pandémie de COVID-19 met sans cesse en évidence l'importance de notre travail. Cette deuxième année de la pandémie a exigé de la part de l'ensemble du secteur de la santé un seuil d'activité et de coordination sans précédent pour réagir et atténuer ses effets. L'apport de SPO fait intégralement partie de l'effort de l'Ontario pour combattre la pandémie. Outre ses conseils critiques et son soutien essentiel en matière de dépistage, de gestion des éclosions et de mesures sanitaires, SPO a appuyé le gouvernement dans ses efforts pour surmonter les défis nouveaux soulevés par la pandémie, comme le déploiement de la vaccination et l'émergence de plusieurs nouveaux variants.

Nous avons travaillé sans relâche à fournir à nos partenaires locaux et provinciaux des conseils scientifiques sur la gestion des cas, le suivi des contacts, la prévention des infections, le contrôle et la surveillance de la maladie, des conseils appuyés par des recherches en santé publique provenant du monde entier et fondés sur notre incroyable bassin d'expertise. Notre grand savoir-faire à l'interne est complété et enrichi par l'expertise des membres de nos comités consultatifs et de nos réseaux externes (p. ex., Comité consultatif ontarien de l'immunisation, Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario, Comité d'experts chargé de la stratégie de dépistage de l'Ontario), de sorte que la réponse et les interventions de l'Ontario à la COVID-19 peuvent compter sur les meilleures connaissances scientifiques et les plus brillants cerveaux dans le domaine. Malgré les exigences et les pressions exercées par la COVID-19, SPO s'est employée avec diligence à respecter les attentes inscrites dans sa lettre de mandat de 2021-2022.

Au-delà de nos activités liées à la pandémie, nous avons continué de soutenir le travail de nos clients et de intervenants partout en Ontario.

SPO est déterminée à gérer de façon responsable les ressources qui lui sont confiées. Au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à remercier notre équipe de direction et notre personnel pour leur engagement à fournir à nos clients sur une base continue et en temps opportun des programmes, des produits, des ressources et des services pertinents et de grande qualité.

Je suis fière des réalisations de SPO durant cette année difficile et nous sommes heureux d'apporter une contribution vitale à la santé de la population ontarienne.

Je veux également remercier nos partenaires du gouvernement de l'Ontario pour leur appui continu.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Angus', with a stylized flourish at the end.

Helen Angus

Présidente, conseil d'administration de SPO

Survol de l'organisation

SPO est un organisme de la Couronne provincial qui fournit des conseils scientifiques et techniques et du soutien aux personnes œuvrant dans les divers secteurs pour protéger et améliorer la santé de la population ontarienne. Notre mandat est étendu. Il inclut la prévention et le contrôle des maladies infectieuses, la promotion de la santé, la prévention des maladies chroniques et la protection de la santé environnementale. Nous réalisons et soutenons un éventail d'activités telles l'évaluation de la santé de la population, la recherche en santé publique, la surveillance des maladies, l'épidémiologie ainsi que la planification et l'évaluation de mesures. Nous assurons le fonctionnement des services de laboratoire de santé publique de la province, effectuant les analyses cliniques et les tests de référence critiques pour les intervenants de première ligne en santé et les bureaux de santé publique. Nous sommes un carrefour qui assure la liaison entre les intervenants en santé publique, le milieu de la recherche et les travailleurs en santé de première ligne et les plus grands cerveaux scientifiques au monde. Nous sensibilisons et formons les professionnels de la santé à l'aide de l'application concrète de principes de santé publique, des plus récentes recherches et de pratiques novatrices. En situation d'urgence, nous fournissons des conseils scientifiques et du soutien aux autorités sanitaires locales et provinciales.

Comme l'indique notre loi constitutive, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, nous concentrons nos efforts sur ce qui suit :

- Fournir des conseils et du soutien scientifiques et techniques;
- Offrir des services de laboratoire de santé publique;
- Accroître et diffuser les connaissances, faire connaître les meilleures pratiques et pousser la recherche;
- Servir de modèle afin de combler les écarts entre le contrôle des infections et la santé et la sécurité au travail;
- Guider et éclairer le processus d'élaboration de politiques;
- Améliorer l'élaboration, la collecte, l'utilisation, l'analyse et la divulgation de données;
- Assurer la formation et le perfectionnement professionnel;
- Faire de la recherche en santé publique;
- Fournir des conseils et du soutien opérationnel dans les situations d'urgence ou lors d'éclosions ayant des répercussions sur la santé.

Nos principaux clients sont:

- Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario
- Le ministère de la Santé, le ministère des Soins de longue durée et d'autres ministères
- Les bureaux de santé publique
- Les fournisseurs de soins de santé et organismes œuvrant dans la sphère de la santé

Outre ces clients, les partenaires du domaine de la santé de SPO incluent le milieu universitaire et de la recherche, les organismes à but non lucratif et communautaires, le secteur privé et les agences gouvernementales qui travaillent dans divers secteurs pour garder dans la mesure du possible les Ontariennes et Ontariens en santé.

Vision Actions, connaissances et données probantes de renommée internationale pour une population ontarienne en santé.

Mission Nous facilitons la prise de décisions éclairées et de mesures efficaces pour protéger et promouvoir la santé et réduire les iniquités en matière de santé.

Mandat Nous offrons du soutien et des conseils scientifiques et techniques à des clients œuvrant au sein du gouvernement, en santé publique, dans les soins de santé et dans des secteurs connexes.

Nous acquitter de notre mandat

SPO est déterminée à s'acquitter de son mandat, qui consiste à améliorer la protection et la promotion de la santé des Ontariens et Ontariennes et à contribuer à réduire les inégalités en santé. Nous fournissons des preuves scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées à nos partenaires et clients - soit au gouvernement, aux autorités de la santé publique, aux hôpitaux et autres établissements de soins de santé, aux laboratoires communautaires, aux travailleurs de première ligne en santé et aux chercheurs - afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et mettre en œuvre des mesures efficaces, et prévoir les enjeux de santé publique émergents et y faire face. Nous assurons le fonctionnement des services de laboratoire de santé publique de la province et effectuons d'importantes analyses pour le compte des cliniciens de soins primaires et des hôpitaux, ainsi que des bureaux de santé publique. Compte tenu des répercussions considérables et sans précédent de la COVID-19 et du rôle de SPO pour soutenir les mesures mises en œuvre en Ontario, le présent rapport met l'accent sur nos interventions liées à la COVID-19 tout en donnant un aperçu de nos activités dans d'autres domaines durant l'exercice 2021-2022.

La pandémie de COVID-19 a exigé de la part de l'ensemble du secteur de la santé un seuil d'activité, de coordination et de flexibilité sans précédent pour réagir et atténuer ses effets. Les activités quotidiennes de SPO ont été influencées et continuent de l'être par la somme considérable de ressources qu'il a fallu consacrer à la réponse de l'Ontario à la pandémie de COVID-19. De nombreux membres de notre personnel ont été redéployés à l'interne afin de concentrer nos efforts sur la réponse à la COVID-19 ou ils ont assumé de nouvelles fonctions pour permettre à d'autres d'accorder toute leur attention à la COVID-19. Le financement ponctuel extraordinaire que nous a versé le ministère de la Santé pour la lutte contre la COVID-19 nous a permis d'embaucher du personnel temporaire supplémentaire afin de répondre aux pressions croissantes sur nos ressources durant la pandémie. Notre budget de base prévoit 850 postes équivalents à temps plein (ETP). Or, ces fonds additionnels nous ont permis d'engager de 500 à 600 employés ETP de façon temporaire pour répondre à la demande accrue.

Malgré ses efforts consacrés à la COVID-19, SPO a été en mesure de s'acquitter de la plupart de ses fonctions de base en 2021-2022 et a pu soutenir le travail de ses clients et des intervenants dans des domaines autres que la COVID-19. Nous continuons d'étudier, d'évaluer et de produire des données probantes sur divers enjeux comme les risques environnementaux, les maladies chroniques, la sécurité alimentaire et la consommation d'alcool et de drogues et nous effectuons des analyses de laboratoire essentielles afin de permettre à la population de l'Ontario de vivre plus sainement. La pandémie de COVID-19 présente encore de nombreux défis, mais SPO a su maintenir son engagement ferme envers l'excellence scientifique.

Leadership en matière de santé publique et d'analyse en laboratoire afin de soutenir la réponse de l'Ontario à la pandémie de COVID-19

Tout au long de l'année 2021-2022, SPO a fourni du soutien et des conseils scientifiques et techniques à ses clients et intervenants locaux et provinciaux, ainsi qu'à des partenaires d'autres provinces et territoires pour combattre la pandémie de COVID-19 et en atténuer les effets. Nous reconnaissons la

portée de la COVID-19 et les risques démesurés que courent les groupes marginalisés en santé ainsi que l'importance d'aborder notre travail dans une perspective d'équité en matière de santé.

Le leadership et l'expertise de SPO en santé publique et analyse de laboratoire ont joué un rôle essentiel dans la réponse de l'Ontario à la pandémie et dans la planification de la reprise. Ce leadership s'est traduit notamment par la mise sur pied d'une table de concertation réunissant nos propres experts et des experts multidisciplinaires siégeant à divers comités consultatifs et réseaux provinciaux - à savoir le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario, le Comité d'experts chargé de la stratégie de dépistage de la COVID-19 de l'Ontario, le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses pour la prévention et le contrôle des infections et le Comité consultatif ontarien de l'immunisation, tous par ailleurs hébergés par SPO. Bon nombre de ces instances sont décrites plus en détail plus loin dans notre rapport.

Au cours de 2021-2022, SPO a assuré de nouveau la coprésidence de l'*Ontario COVID-19 Science Advisory Table*, un comité qui rassemble des chercheurs et des professionnels en santé publique, notamment des membres de SPO spécialistes en santé publique, en épidémiologie et en microbiologie. Le comité joue un rôle de premier plan au chapitre de la modélisation prédictive et de la synthèse de conseils scientifiques afin d'éclairer les interventions de l'Ontario pour combattre la pandémie. À la fin de l'exercice financier, SPO s'apprêtait à assumer, à compter du 4 avril 2022, la responsabilité de l'hébergement du comité, lequel relevait jusqu'ici du Dalla Lana School of Public Health de l'Université de Toronto. En vertu de ce transfert, le comité jouira dorénavant d'une résidence permanente au sein de SPO et pourra ainsi entretenir de solides liens avec la communauté universitaire élargie.

Par ailleurs, nos experts contribuent également à orienter les mesures et les interventions du gouvernement fédéral liées à la pandémie grâce à notre participation à divers comités consultatifs techniques fédéraux, notamment le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19, le Réseau des laboratoires de santé publique du Canada et le RCanGéCo (réseau canadien de génomique COVID-19).

RÉPONSE DES SERVICES DE LABORATOIRE ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE

ANALYSES EN LABORATOIRE EFFECTUÉES PAR SPO

Les analyses en laboratoire sont une composante essentielle des mesures mises en place en Ontario pour combattre la COVID-19, détecter l'infection chez les personnes et surveiller les endroits où le virus se propage et déterminer les façons dont il se propage. SPO agit à titre de laboratoire de référence pour les tests de dépistage de la COVID-19, validant les nouvelles méthodes d'analyse et fournissant l'expertise requise pour étayer l'évolution de la stratégie de dépistage de l'Ontario. SPO dirige le comité d'experts chargé de la stratégie de dépistage. Elle formule des recommandations fondées sur des données probantes au médecin hygiéniste en chef afin d'orienter l'évolution des lignes directrices provinciales pour le dépistage de la COVID-19. À titre de membre du Réseau provincial de diagnostic de la COVID-19, SPO assure un rôle de leadership scientifique et soutient 70 laboratoires en milieu hospitalier, universitaire et privé dans la province qui effectuent des tests de dépistage et de diagnostic de la COVID-19. En 2021-2022, SPO a effectué plus de deux millions d'analyses diagnostiques de la COVID-19 et a maintenu une capacité de production de pointe de quelque 30 000 analyses par jour.

L'Ontario faisait face à une hausse exponentielle de la demande de tests de dépistage et de diagnostic suivant l'émergence en force du virus Omicron à la fin de 2021 (description plus détaillée plus loin) et on

s'inquiétait d'une pénurie possible de tests, car de nombreuses trousse de prélèvement d'échantillons pour le dépistage de la COVID-19 entreposées en Ontario étaient périmées ou sur le point de l'être. Les services de laboratoire de SPO ont mené un processus de validation afin de s'assurer que les trousse de prélèvement des échantillons et les autres fournitures d'analyses diagnostiques demeureraient précises et fiables après leur date de péremption. Cet exercice a permis à l'Ontario de tirer profit d'un inventaire existant de près de 2,5 millions de trousse de prélèvement et autres fournitures de dépistage.

L'automatisation et la numérisation du traitement des demandes d'analyse en laboratoire et des résultats ont été une priorité de la stratégie à long terme de l'Ontario entourant la saisie des demandes d'analyse en laboratoire de même que pour SPO ces dernières années, et ce l'était même avant la pandémie de COVID-19. L'automatisation de la saisie des demandes d'analyse en laboratoire et des résultats réduit considérablement le risque d'erreurs, facilite la saisie des données au laboratoire et fournit des résultats plus rapidement aux patients. SPO a travaillé en collaboration avec Santé Ontario à la mise en œuvre de la Saisie mobile des demandes et des résultats d'analyse (SMDR), une nouvelle solution automatisée, qui permet d'intégrer et de simplifier les demandes et les résultats d'analyse pour la COVID-19. Le système a été lancé en août et SPO a commencé à recevoir des échantillons au moyen de la SMDR au début de septembre. La SMDR est utilisée actuellement pour les analyses effectuées dans les centres d'évaluation, mais il est prévu que le système soit étendu pour inclure dans le futur d'autres types d'analyses.

MISER SUR LE SÉQUENÇAGE GÉNOMIQUE POUR IDENTIFIER DES VARIANTS PRÉOCCUPANTS ET LES TRAITER

Le séquençage génétique du SRAS-CoV-2 (virus qui cause la COVID-19) nous permet d'en apprendre davantage sur le virus, notamment sur sa propagation et son évolution. Les virus se transforment au fil du temps et donnent naissance à des variants. Depuis le début de la pandémie, SPO surveille l'apparition de variants de la COVID-19 en procédant au séquençage du génome entier (SGE). En 2021-2022, SPO a procédé au SGE de quelque 80 000 échantillons de COVID-19.

Le leadership de SPO et ses travaux innovateurs en génomique ont permis à l'Ontario de mieux réagir à l'apparition de nouveaux variants. SPO dirige le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario. Ce sont cinq laboratoires qui procèdent au séquençage du génome entier afin de surveiller activement la présence de variants connus et émergents du virus de la COVID-19 circulant dans la province. Surveiller le taux relatif de croissance des variants de la COVID-19 est nécessaire pour assurer la suppression soutenue de la COVID-19 en Ontario. En mai 2021, SPO a mis au point une stratégie de surveillance dans le but de déterminer le pourcentage d'échantillons positifs dont on devrait séquencer le génome aux fins d'une analyse plus poussée. Et pour déployer la stratégie, le Réseau génomique COVID-19 s'est appuyé sur un échantillonnage représentatif pour choisir les prélèvements qui feraient l'objet d'un séquençage du génome entier (SGE). Cette approche, conforme aux pratiques exemplaires à l'échelle internationale, s'avère une utilisation plus efficace de nos ressources pour surveiller et mieux comprendre les problèmes que soulèvent les variants préoccupants actuels en Ontario. Elle nous permet aussi d'identifier et de surveiller les futurs variants préoccupants de manière fiable et en temps opportun.

En novembre 2021, l'émergence du virus Omicron, un variant hautement transmissible et présentant un plus grand risque de réinfection que les variants précédents, nous a obligés à modifier substantiellement

les mesures en place pour combattre la pandémie en Ontario. SPO a collaboré avec ses partenaires du Réseau génomique provincial à mettre au point et déployer rapidement un test pour analyser tous les échantillons positifs à la COVID-19 disponibles et vérifier la présence du variant Omicron. Le test, mis en œuvre en décembre, a permis de cibler et d'identifier rapidement les cas soupçonnés d'infection au virus Omicron, de sorte que SPO a pu prioriser ces échantillons pour le séquençage du génome entier aux fins de confirmation.

En s'appuyant sur la nouvelle plateforme de données sur la santé de l'Ontario, SPO améliore la surveillance génomique en temps réel à l'échelle de la population. Cette plateforme nous permet d'intégrer les données de séquençage du génome entier provenant des cinq laboratoires du Réseau génomique COVID-19 à une base de données provinciales centralisées regroupant les données de séquençage de la COVID-19. Les résultats regroupés du programme génomique sont publiés chaque semaine dans le site Web public de SPO dans le rapport de surveillance sur le séquençage du génome entier du SRAS-CoV-2 en Ontario. Ce rapport présente une analyse complète des variants en Ontario par bureau de santé publique et un bilan des éclosions et des hospitalisations et décès, et il inclut des données sur les variants préoccupants, les variants d'intérêt et les autres variants que l'on voit dans la province. Au cours de l'année écoulée, le rapport de surveillance est devenu de plus en plus complet, intégrant des données provenant d'autres sources, notamment des données du Système de gestion des cas et des contacts (SGCC) et de CoVaxON (la base de données du ministère de la Santé sur la vaccination contre la COVID-19).

ANALYSE DE DONNÉES DE HAUT NIVEAU À L'APPUI DE LA PRISE DE DÉCISIONS

Les données et les analyses de SPO, y compris les données de dépistage provenant du Réseau provincial de diagnostic de la COVID-19 et du Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario ainsi que les synthèses de recherches et de preuves en matière de santé publique provenant du monde entier ont soutenu et éclairé les prises de décisions sanitaires. Nos analyses de données et nos synthèses des recherches et des preuves sont essentielles pour permettre au gouvernement provincial, aux bureaux de santé publique et à d'autres intervenants de comprendre la portée de l'éclosion de COVID-19, de soutenir les populations démesurément touchées et d'orienter la réponse collective de l'Ontario. Tout au long de la pandémie, nous avons incessamment adapté nos banques de connaissances en fonction de la disponibilité des données.

L'outil de surveillance des données sur la COVID-19 de SPO est un résumé épidémiologique interactif et accessible sur la situation de la COVID-19 en Ontario dans le temps. Dans la première moitié de l'exercice 2021-2022, nous avons mis à jour et augmenté les données présentées pour inclure : les cas de COVID-19 comportant un variant préoccupant, le nombre de cas comportant un variant préoccupant, le taux de reproduction de la COVID-19 et les tendances, ainsi que le taux de vaccination contre la COVID-19, la couverture vaccinale estimée et les tendances. Suivant les modifications des lignes directrices en matière de dépistage et de gestion de cas, de contacts et d'éclosions apportées en janvier 2022, nous avons adapté notre outil de surveillance des données sur la COVID-19 afin de refléter les changements dans la disponibilité des données de dépistage. En 2021-2022, l'outil de surveillance des données a été consulté à plus de deux millions de reprises. Les sommaires épidémiologiques quotidiens et hebdomadaires de SPO et nos autres rapports de surveillance (p. ex., les cas confirmés après la vaccination) ont également été modifiés afin d'inclure des données que nous pouvons évaluer et

analyser correctement et dont on peut rendre compte fidèlement. En 2021-2022, nous avons publié un nouveau rapport intitulé *Cas de COVID-19 avec complications graves*, lequel est mis à jour et publié chaque semaine. SPO continuera d'appuyer le ministère de la Santé et de surveiller de près les données disponibles afin d'évaluer la gravité des cas hospitalisés, la morbidité, la mortalité et les répercussions pour les populations et les milieux à risque élevé en Ontario.

Les données probantes relatives à la propagation de la COVID-19 ont continué d'évoluer durant la pandémie. Bien comprendre la dynamique de la transmission du virus est essentiel pour soutenir les efforts en vue d'atténuer et de réduire le risque de propagation du virus. En février 2022, SPO a rendu publique une synthèse des données probantes les plus récentes sur la transmission de la COVID-19 par les particules respiratoires sur de courtes et de longues distances. Cette synthèse a étayé notre compréhension de l'approche par couche afin de diminuer les risques de transmission à l'échelle individuelle et à l'échelle des populations, notamment la vaccination, l'isolement, le port du masque, la distanciation physique, la ventilation améliorée et l'hygiène des mains.

Tout au long de 2021-2022, SPO a produit des données probantes et des évaluations de risques actualisées sur les effets possibles des variants préoccupants afin d'orienter les mesures sanitaires.

- En août 2021, SPO a publié un résumé de preuves pertinentes sur le variant Delta et sur d'autres variants préoccupants et sur des expériences liées à des variants préoccupants provenant d'autres endroits au monde afin d'éclairer la discussion sur les scénarios possibles dans les prochaines phases de la pandémie en Ontario. Ces preuves étaient singulièrement importantes pour éclairer les décisions de santé publique puisque la situation et les mesures sanitaires en Ontario ont continué d'évoluer au cours de l'automne et de l'hiver, notamment le retour à l'école en personne, la reprise des échanges sociaux et des autres activités à l'intérieur, la réapparition d'autres virus respiratoires et le risque persistant de nouveaux variants préoccupants à l'échelle planétaire.
- Suivant l'émergence du variant Omicron, nous avons publié une première évaluation du risque à la fin de novembre qui présentait un résumé des renseignements et des preuves disponibles sur le variant préoccupant Omicron et sur les risques de son importation et de sa transmission en Ontario.
- En janvier 2022, nous avons publié un résumé épidémiologique détaillé sur l'activité précoce du variant Omicron en Ontario et un rapport de surveillance accrue comparant la gravité du virus Omicron à la gravité du virus Delta.
- En mars 2022, nous avons publié une évaluation du risque lié au sous-variant Omicron BA.2.

Au fil de l'évolution de la stratégie de dépistage de l'Ontario, d'autres sources de données ont été prises en compte pour éclairer le portrait global de la surveillance et connaître la mesure de la présence de la COVID-19 dans les collectivités de l'Ontario. En 2021-2022, nous avons utilisé les données provenant de la surveillance des réseaux d'eaux usées en Ontario pour mieux surveiller la COVID-19. L'initiative ontarienne de surveillance des eaux usées est coordonnée par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. On procède à l'analyse des eaux usées pour y détecter le virus et observer les changements au fil du temps. SPO continue de répertorier et d'évaluer des sources

possibles de données de surveillance afin d'affiner sa compréhension de la transmission de la COVID-19 en Ontario.

AMÉLIORER NOS MESURES DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE EN SOUTENANT LA GESTION AMÉLIORÉE DES CAS ET DES CONTACTS

La gestion des cas et des contacts est un aspect important du contrôle de la propagation de la COVID-19, notamment dans les milieux à risque élevé. Les bureaux de santé publique ont dû répondre à un nombre sans précédent de demandes de suivi et de soutien de cas de COVID-19 et de recherche de contacts. SPO a fourni des ressources additionnelles pour la recherche de contacts ou la saisie des données des cas de COVID-19 à 30 des 34 bureaux de santé publique de la province. Afin d'offrir ce soutien, SPO a retenu les services de plus de 1 300 personnes à qui elle a donné de la formation et offert du soutien technique, incluant quelque 500 employés provenant de plusieurs ministères fédéraux, plus de 90 employés au sein de SPO et de nombreux bénévoles.

La collecte de données fiables et à jour sur les cas de COVID-19 a permis de suivre la propagation du virus et d'intervenir à l'aide de mesures sanitaires appropriées pour contrôler la pandémie. En 2021-2022, SPO a appuyé les efforts du gouvernement provincial en créant et en déployant un nouveau système pour la gestion des cas de COVID-19, des contacts et des signalements. Le Système de gestion des cas et des contacts (SGCC) facilite le signalement pour les bureaux de santé publique et il accroît l'efficacité de la recherche des contacts pour SPO, car il permet d'étendre plus rapidement le rayon de recherche et facilite le partage de renseignements entre partenaires pour intervenir rapidement en cas d'une forte hausse du nombre de cas de COVID-19. En 2021-2022, SPO a travaillé de concert avec le ministère de la Santé pour apporter quelques modifications au SGCC afin d'améliorer la collecte de données. Les changements apportés comprennent : la création de champs distincts pour les sous-types de COVID-19 afin d'inclure plus de détails sur les variants signalés; l'intégration à COVaxON pour pouvoir consulter et afficher les détails sur la vaccination des clients; et la production d'un sommaire des analyses de laboratoire pour soutenir le processus de notification entre les différentes instances.

Suivant les nouvelles directives de janvier 2022 sur l'admissibilité aux tests de dépistage et la gestion des cas et des contacts en Ontario, les nombres de cas ont chuté substantiellement de sorte que le programme de recherche des contacts de SPO a été interrompu à la fin de février. Malgré la réduction des nombres, plus de 500 000 appels pour rechercher des contacts ont été faits en 2021-2022. SPO a évalué le programme au printemps 2022 dans le contexte des ressources disponibles afin de dresser un bilan des leçons apprises et être prête si jamais le programme devait être relancé. Nous examinons également d'autres façons d'utiliser notre programme de recherche de contacts pour aider les bureaux de santé publique à gérer leurs cas et les contacts.

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT PROVINCIAL DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

SPO est responsable des mesures de surveillance de l'innocuité (sécurité) des vaccins contre la COVID-19 en Ontario. Notamment, elle doit soutenir les bureaux de santé publique, produire un rapport hebdomadaire résumant les données relatives aux manifestations cliniques inhabituelles (MCI), soumettre un rapport à l'Agence de la santé publique du Canada pour le Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation, et participer à un réseau national sur l'innocuité vaccinale afin de surveiller la sécurité des vaccins, de déceler les signes d'alerte et

d'intervenir au moyen de mesures précises. Les données de grande qualité et à jour ainsi que les conseils d'experts fournis par SPO sur l'innocuité des vaccins et les signes d'alerte ont contribué à étayer et à orienter les changements apportés au programme de vaccination contre la COVID-19 en Ontario, en particulier la cessation de l'administration du vaccin AstraZeneca Vaxzevria/COVISHIELD à titre de première dose le 11 mai 2021 et la recommandation d'utiliser de préférence le vaccin Pfizer-BioNTech Comirnaty pour les personnes âgées de 18 à 24 ans le 29 septembre 2021.

En juin 2021, SPO a émis une directive de surveillance accrue à l'intention des bureaux de santé publique pour qu'ils procèdent sans délai à l'examen et au suivi des signalements de manifestations cliniques inhabituelles de myocardite/péricardite après l'administration de vaccins mRNA et d'en informer SPO le jour même. Grâce à la rapidité de la collecte de cette information, SPO a pu fournir des renseignements sur cette alerte d'innocuité vaccinale à plusieurs comités d'immunisation au Canada et ailleurs au monde, notamment au Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), au Groupe de travail sur l'innocuité vaccinale de l'Advisory Committee on Immunization Practices (ACIP) des États-Unis et au Joint Committee on Vaccination and Immunization du Royaume-Uni. Une déclaration du CCNI portant sur l'administration de vaccins mRNA à des adolescents a présenté les analyses de cette alerte d'innocuité vaccinale réalisées SPO, lesquelles ont été publiées sur notre site Web. Nos analyses ont également étayé la recommandation de l'Ontario en septembre d'utiliser de préférence le vaccin Pfizer-BioNTech Comirnaty pour les personnes âgées de 18 à 24 ans.

Aussi, SPO fait le suivi des taux de vaccination contre la COVID-19 et en rend compte régulièrement. Elle examine les tendances au chapitre de la couverture vaccinale. Et elle fournit et révisé le contenu des publications ayant trait au programme de vaccination du ministère de la Santé. Nos rapports de surveillance sur la couverture vaccinale contre la COVID-19 en Ontario selon la diversité et la précarité économique des quartiers s'intéressent aux liens entre les tendances en matière d'équité en santé à l'échelle des quartiers et le statut vaccinal des personnes. Les résultats de nos rapports de surveillance affinent notre compréhension de la disparité des taux de vaccination contre la COVID-19 en fonction des caractéristiques sociodémographiques des quartiers en Ontario. Ils ont éclairé la planification et la priorisation de manière équitable des ressources et des interventions en santé publique et en santé en général, y compris la stratégie de vaccination de l'Ontario.

Il est connu que des cas de COVID-19 peuvent survenir après avoir reçu un vaccin et que, lorsque cela se produit, les vaccins réduisent sans aucun doute la gravité de la maladie. Afin de suivre les cas confirmés de COVID-19 en Ontario après avoir reçu un vaccin, en mai 2021, SPO a lancé la publication toutes les deux semaines d'un nouveau résumé épidémiologique détaillé qui croise les données sur la vaccination extraites de l'application COVaxON du ministère de la Santé avec les données sur les cas extraites du SGCC. Ces résumés épidémiologiques présentent pour la première fois des données sur les hospitalisations et les décès attribuables à la COVID-19 ventilées en fonction du statut vaccinal et ils couvrent une partie importante de la vague du virus Omicron.

À la demande du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario (MHCO), à la fin de l'été 2021, SPO a mis sur pied le Comité consultatif ontarien de l'immunisation. Ce comité consultatif externe, hébergé par SPO, fournit des avis éclairés sur les vaccins et l'immunisation, notamment sur le déploiement du programme de vaccination en Ontario, les populations prioritaires, les orientations cliniques et l'innocuité et l'efficacité vaccinales. Depuis la première rencontre de septembre, le Comité consultatif ontarien de

l'immunisation a formulé de nombreuses recommandations à la demande du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, lesquelles ont été intégrées aux directives relatives à la vaccination en Ontario.

SOUTIEN À LA REPRISE DES APPRENTISSAGES EN PERSONNE

Au cours de l'été 2021, SPO a soutenu ses partenaires dans leurs préparatifs pour le retour des élèves de l'Ontario à l'école et la reprise des apprentissages en personne en septembre. En août, nous avons revu et mis à jour les directives de la province relatives au retour à l'école pour la prochaine année scolaire. En septembre, nous avons publié toutes les deux semaines un nouveau bulletin épidémiologique sur les écoles. Nous avons aussi mis à jour nos ressources scolaires pour qu'elles reflètent l'évolution des données scientifiques sur la COVID-19 et pour les harmoniser avec les nouvelles directives provinciales.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Santé Ontario pour appuyer un projet pilote d'une durée de huit semaines en milieu scolaire à l'automne 2021 visant le dépistage à domicile de la COVID-19. Les services de laboratoire de SPO ont validé les trousse de dépistage de tous les laboratoires de dépistage de la COVID-19 pour s'assurer qu'ils sont tous aptes à analyser les échantillons prélevés à domicile. De plus, SPO a aidé ses partenaires à se préparer à une hausse de la demande d'analyses et a fourni le leadership scientifique et les directives entourant les méthodes de prélèvement d'échantillons, les ressources connexes, la logistique de transport, la transmission des rapports et les procédés de communication. SPO a présenté périodiquement à Santé Ontario et au ministère de l'Éducation les données sur le projet pilote. En novembre, des trousse de dépistage à domicile ont été fournies à toutes les écoles publiques de l'Ontario. SPO continue de fournir des avis techniques et scientifiques en soutien aux programmes de dépistage dans les écoles de la province.

CORRÉLATIONS ENTRE LA COVID-19 ET D'AUTRES MENACES SANITAIRES

Les activités de SPO au-delà du travail lié à la pandémie de COVID-19 se poursuivent, mais beaucoup de celles-ci ont été restructurées compte tenu du contexte. Nos experts en matière de maladies chroniques et d'équité en santé se penchent plus particulièrement sur les intersections entre la COVID-19 et les autres enjeux de santé publique. Tout en poursuivant nos efforts pour combattre la pandémie, nous avons priorisé certaines activités en particulier afin de comprendre les autres effets de la pandémie sur la santé de la population et sur les populations marginalisées.

En 2021-2022, nous avons produit des ressources documentaires sur les conséquences involontaires et les effets négatifs des mesures sanitaires communautaires sur les enfants durant la pandémie de COVID-19. En collaboration avec l'Université de Waterloo, dans le cadre de l'étude COMPASS, nous nous sommes penchés sur les comportements en matière de santé des élèves de niveau secondaire en Ontario durant la première vague de la COVID-19. SPO continue de bâtir sur ces thèmes pour analyser les effets de la pandémie sur la population ontarienne. Bien comprendre les conséquences involontaires des mesures sanitaires pourra servir à éclairer nos décisions et à étayer nos interventions pour combattre la pandémie, et aussi à orienter la relance.

La crise des opioïdes a été exacerbée par la pandémie de COVID-19. SPO continue d'analyser les données sur les effets nocifs des opioïdes. Nous prôtons une approche axée sur la santé publique en matière de consommation d'alcool et de drogues, une approche qui s'appuie sur une vision globale des divers facteurs de risque sociosanitaires et sur un éventail de politiques et d'interventions cliniques

diversifiées. En collaboration avec nos partenaires de longue date - soit l'Ontario Drug Policy Research Network (ODPRN) et le Bureau du coroner en chef (BCC) - et des membres du comité consultatif de l'ODPRN qui possèdent de l'expérience vécue en la matière, nous avons publié en mai 2021 un rapport analysant le rôle de la pandémie dans les décès liés aux opioïdes. Travaillant avec ces mêmes partenaires, nous avons publié un rapport de suivi en 2022 sur les décès liés aux opioïdes survenus en Ontario durant la pandémie ainsi que sur les médicaments sur ordonnance et les soins de santé utilisés par ces personnes avant leur décès. Les données indiquent que les personnes décédées d'une surdose d'opioïdes avaient interagi fréquemment avec les services de santé dans la semaine et le mois précédant leur décès, ce qui laisse entrevoir des possibilités de venir en aide aux personnes susceptibles de faire une surdose.

À l'aide de l'outil d'évaluation du risque d'exposition à la COVID-19 en milieu de travail créé par SPO, nous examinons la façon dont les intersections entre l'origine ethnique, le genre et l'industrie engendrent des inégalités chez les travailleurs et travailleuses essentiels qui ont pour effet d'accroître leur risque de contracter la COVID-19, notamment le fait de travailler à proximité immédiate les uns des autres, d'être exposé fréquemment au virus et de ne pas pouvoir travailler à domicile. Ces données probantes pourraient soutenir l'élaboration de mesures sanitaires équitables pour atténuer le risque d'exposition à la COVID-19 en milieu de travail au cours de cette pandémie et des prochaines.

Répondre aux besoins de nos intervenants

CONSEILS ET SOUTIEN TECHNIQUES

Pour soutenir nos principaux intervenants dans leur lutte contre la pandémie de COVID-19, nous nous sommes employés à répondre à leurs besoins émergents et à leurs demandes de soutien liés à la pandémie au cours de l'exercice financier de 2021-2022. Conformément à notre rôle, nous leur avons fourni des conseils et du soutien en matière de prévention, de contrôle et d'éclosion d'infections dans les établissements de soins collectifs et autres milieux. La majorité de ces demandes provenait du ministère de la Santé et des bureaux de santé publique; le personnel de SPO a fourni des consultations scientifiques et techniques, examiné la documentation des clients, soutenu leurs activités de surveillance et généré de nouveaux produits d'information.

PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉDUCATION CONTINUE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ PUBLIQUE, LES FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ, LES SCIENTIFIQUES ET LES DÉCISIONNAIRES

Nous proposons aux professionnels de la santé publique, aux fournisseurs de soins de santé, aux scientifiques et aux décideurs des formations et des programmes dynamiques d'éducation continue en modes différents, soit des cours en personne, des webinaires et des modules d'apprentissage en ligne. Dans le contexte de la pandémie, nous avons offert nos programmes de formation médicale continue (FMC) accrédités (séances générales, séances en microbiologie et club de lecture) en mode virtuel. Étant donné la capacité limitée du secteur d'offrir et de suivre des formations durant la pandémie, nous avons adapté notre approche et proposé de la formation continue. Outre les séances de FMC, SPO a également répondu aux besoins émergents de formation dans le secteur entourant la COVID-19 en offrant 41 activités de perfectionnement professionnel, y compris des séminaires, des conférences et des ateliers, portant sur un vaste éventail de sujets, dont le traçage des contacts, la

COVID-19 chez les femmes enceintes, le suivi de la vaccination, les programmes de vaccination de masse, la gestion des éclosions dans les centres de soins de longue durée, la génomique, l'équité en matière de santé et les leçons apprises des mesures déployées dans les refuges aux prises avec une éclosion. Près de 20 000 personnes ont participé à nos activités de perfectionnement professionnel au cours de 2021-2022.

Nos modules de formation en ligne, qui sont offerts sur demande aux intervenants, sont l'une des ressources les plus fréquemment consultées sur le site Web de SPO. En 2021-2022, nos modules de formation en ligne ont été suivis quelque 250 000 fois.

Le Congrès de santé publique de l'Ontario (TOPHC), une conférence annuelle sur la santé publique organisée par Santé publique Ontario (SPO), l'Association pour la santé publique de l'Ontario (OPHA) et l'Association of Local Public Health Agencies (alPHA), ne s'est pas déroulé en présentiel durant la pandémie pour des raisons de sécurité. Néanmoins, nous avons offert des activités en mode virtuel en 2021-2022 sous la bannière du congrès, à savoir un atelier sur la communication des risques et un autre sur la sécurité culturelle autochtone; et deux autres ateliers sont prévus au printemps 2022.

PRODUITS D'INFORMATION

Les produits d'information créés pour nos intervenants sont d'importantes contributions de SPO au combat de la province contre la COVID-19. En tirant profit de nouvelles technologies et d'outils et de produits numériques novateurs, nous explorons sans cesse de nouvelles façons de partager l'information avec nos clients et nos intervenants afin de les aider à prendre des décisions éclairées. Pour répondre aux besoins de ses clients, SPO a publié dans son site Web en 2021-2022 quelque 1 015 produits d'information portant sur la COVID-19. Notre page de ressources multilingues sur la COVID-19, qui a été consultée plus de 150 000 fois en 2021-2022, contient des feuillets de renseignements dans plus de vingt langues et dans un format très facilement accessible au grand public afin d'aider nos partenaires à fournir des services directs à la population. En 2021-2022, nous avons publié de nouveaux feuillets de renseignements sur divers sujets, notamment prendre soin d'un enfant qui doit être isolé, le moment où les membres d'un même ménage doivent s'isoler, les mesures de protection personnelles contre la COVID-19, les autotests de dépistage de la COVID-19 et le port du masque.

En raison de la demande de ressources entourant la COVID-19 et le dépistage, notre site Web a été consulté à de très nombreuses reprises, comptant plus de 12 millions de visites en 2021-2022 et quelque 950 000 téléchargements de produits.

Poursuite d'activités essentielles non liées à la pandémie

Le besoin de surveiller, de protéger et de promouvoir la santé des Ontariennes et des Ontariens est plus fort que jamais. Malgré la nécessité de réaffecter des ressources au dossier de la COVID-19, SPO a pu maintenir de nombreux volets de ses activités de base non liées à la pandémie. C'est ainsi que nous avons continué d'étudier et d'évaluer les répercussions pour la santé d'autres maladies infectieuses, de surveiller les risques environnements, les maladies chroniques, la sécurité alimentaire et la consommation de substances, et de générer des données probantes afin d'aider les Ontariennes et les Ontariens à vivre plus sainement.

Chargée des services de laboratoire de Santé publique de l'Ontario, SPO continue d'effectuer les analyses de laboratoire essentielles (p. ex., tuberculose, infections transmises sexuellement, analyses prénatales, etc.) permettant l'établissement de diagnostics justes et rapides pour appuyer les activités cliniques et les mesures sanitaires. Compte tenu de la demande de dépistage de la COVID-19, le volume de nos analyses en laboratoire a été extrêmement élevé en 2021-2022. Toutefois, à cause des retards et des reports au sein du système de santé en général pendant la pandémie de COVID-19, le volume de nos analyses en laboratoire non liées à la COVID-19 a été plus faible en 2021-2022 (5,5 millions d'analyses) que le volume d'avant la pandémie. Nous avons apporté les modifications requises en vue de connecter notre système d'information de laboratoire à la base de données du Registre provincial des clients de Santé Ontario, ce qui facilite la validation des renseignements sur les patients ainsi que leur téléchargement depuis la base de données provinciale, rend plus fonctionnel le flux de travail et réduit le nombre de rejets attribuables à des disparités de renseignements sur les patients. Notre laboratoire de London, ouvert en 2020-2021, a reçu son permis de niveau de confinement 3 de l'Agence de la santé publique du Canada. On peut donc y traiter les pathogènes humains susceptibles d'être transmis par inhalation qui, à une dose infectieuse faible, produisent des effets pouvant causer des maladies graves ou mortelles (p. ex., le VIH, l'hépatite B, la fièvre jaune et la rage).

En 2021-2022, SPO a fourni du soutien et de l'expertise scientifiques et techniques essentiels en matière de santé environnementale aux bureaux de santé publique dans le contexte d'une éclosion de blastomycose, de multiples enquêtes sur la légionellose et de plusieurs éclosions entériques.

Au beau milieu de nos efforts pour contrer le variant Omicron, nous sommes intervenus dans une collectivité du nord de l'Ontario aux prises avec une éclosion de blastomycose. L'état d'urgence fut décrété après que plusieurs membres de la communauté se soient rendus à l'hôpital local présentant des symptômes de pneumonie. Il s'agissait de l'éclosion de blastomycose la plus importante jamais vue en Amérique du Nord, une infection fongique pouvant provoquer une maladie grave, voire le décès. SPO a fourni ses services habituels en matière d'éclosion, dont des services de consultation en matière de gestion de l'éclosion, des directives sanitaires et du soutien pour le dépistage et le prélèvement d'échantillons. Nous avons facilité la liaison entre le bureau de santé publique local, Santé Ontario et les partenaires en soins aigus.

SPO a soutenu les efforts de Santé publique Ottawa et d'un hôpital en soins aigus aux prises avec la présence de légionellose dans la plomberie de l'établissement détectée après l'apparition d'un cas d'origine hospitalière en septembre. SPO a participé à l'évaluation du risque environnemental qui a permis de localiser la source de la légionellose; elle a conseillé les méthodes de contrôle à instaurer sur le champ pour éviter l'exposition d'autres patients; elle a proposé les méthodes visant à assainir la plomberie de l'hôpital; et elle a donné des conseils pour la gestion du système d'approvisionnement en eau de l'établissement. SPO a également soutenu le Bureau de santé du district d'Haliburton, de Kawartha et de Pine Ridge (HKPR) dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope. Cette initiative, sous la direction des Laboratoires nucléaires canadiens, vise à éliminer de la collectivité de Port Hope les déchets radioactifs de faible activité accumulés dans le passé ainsi que les contaminants associés. Présentement, nous accompagnons le Bureau de santé du district de HKPR et l'assistons dans son examen de la situation et dans la gestion de l'arsenic contenu dans le sol.

SPO a dirigé plusieurs enquêtes sur des écloisions entériques qui, suivant l'émission d'alertes liées à la listéria, l'E.Coli, la salmonelle et au norovirus, ont permis de mettre en œuvre sans délai des mesures sanitaires en 2021-2022, et SPO a participé à plusieurs enquêtes sur des écloisions à l'échelle nationale y compris deux enquêtes qui ont entraîné le rappel d'aliments. À l'échelle provinciale, SPO a dirigé cinq comités de coordination chargés d'enquêter sur des écloisions et dans deux cas, le rappel d'aliments a été décrété suivant l'identification par SPO des produits contaminés responsables des écloisions. Compte tenu du contexte de la pandémie, SPO a accéléré les procédures d'enquête sur des écloisions en réalisant des entrevues de cas lorsque les ressources du bureau de santé locale étaient limitées à cet égard et nous avons pris note de possibilités d'améliorer la formation du personnel de santé publique de première ligne dans le domaine des enquêtes sur des écloisions entériques.

Regard vers l'avenir

Suivant l'évolution de la pandémie, SPO s'emploiera à soutenir ses clients et le gouvernement provincial et à leur fournir des produits et des services pour répondre à leurs besoins. Nous participerons aux prochaines étapes de la lutte contre la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à la reprise à un moment où la dynamique des écloisions se transforme compte tenu de l'augmentation des taux de vaccination et de la mise en œuvre du Plan d'action pour le déconfinement de l'Ontario. Nous miserons sur les leçons apprises durant la pandémie afin de mieux nous préparer aux situations d'urgence et faire face aux menaces futures en matière de santé publique. Notre infrastructure en matière de génomique, créée dans le sillon de la COVID-19, peut être mise à profit et étendue à d'autres pathogènes, comme la tuberculose. Elle peut aussi servir à obtenir plus rapidement des résultats sur la susceptibilité aux antibiotiques afin d'éclairer les décisions cliniques relatives à des thérapies appropriées. Et elle peut être utilisée pour soutenir les enquêtes sur les écloisions des bureaux de santé publique en leur fournissant des données plus détaillées pour faire le lien entre des cas apparemment non liés.

Au moment où l'Ontario passe de la phase de réaction à la pandémie à celle de la reprise, nous sommes impatients de remettre l'accent sur l'ensemble des possibilités d'améliorer la santé de la population ontarienne. En vertu de notre plan stratégique, que ce soit dans le cadre de nos activités normales ou de crises sanitaires, incluant la pandémie de COVID-19, nous continuerons de nous acquitter de notre engagement à protéger et à promouvoir la santé de la population ontarienne et à réduire les inégalités en santé. Les objectifs précis définis dans notre plan stratégique : réaction à la COVID-19 et reprise; modernisation de la santé publique; engagement à améliorer l'information, le volet scientifique et les pratiques de nos laboratoires, incluant la génomique; intérêt renouvelé à lutter contre les iniquités en santé et à trouver des possibilités d'engagement significatif avec les communautés et les organisations autochtones; et volonté d'accroître la diversité et l'inclusion au sein de SPO seront d'importantes priorités pour SPO en 2022-2023 et au-delà.

Rapport sur les résultats et le rendement en 2021-2022

Il est souvent difficile de rendre compte du rendement d'organismes de santé publique, comme SPO, par des méthodes quantitatives uniquement. Mesurer les retombées souhaitées de nos activités, à savoir la protection de la santé et la sécurité de la population ontarienne, s'avère particulièrement difficile. Nous reconnaissons aussi que SPO n'est pas seule responsable des résultats obtenus compte tenu des nombreux facteurs qui contribuent à la santé et à la sécurité de la population ontarienne, comme les services de santé, le logement, le transport et l'éducation.

Dans les pages qui suivent, nous avons analysé notre rendement en mettant l'accent sur nos résultats opérationnels, notamment notre rendement par rapport à nos objectifs annuels chiffrés et aux mesures établies dans notre plan d'activités annuel et aux normes pertinentes de l'industrie. Tout au long de 2021-2022, les activités ont été intenses et SPO a connu une hausse de production en raison de sa participation active à la réponse du gouvernement provincial à la COVID-19 et à la reprise. Le financement additionnel ponctuel pour la COVID-19 versé à SPO par le ministère de la Santé pour les analyses de laboratoire et autres initiatives nous a permis d'accroître nos effectifs et de répondre aux demandes hors de l'ordinaire. SPO étudie d'autres approches pour évaluer son rendement qui ajouteront des considérations relatives à l'impact, à la valeur et aux résultats de ses activités. Conformément aux exigences énoncées dans la *Directive concernant les organismes et les nominations* et le *Guide to Developing Annual Reports for Provincial Agencies*, nous étudions des mesures de rendement additionnelles fondées sur les résultats. Cependant, nous n'avons pas réalisé de progrès notable en ce sens cette année en raison des exigences imposées par la pandémie de COVID-19.

Bilan au 31 mars 2022 des initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2021-2024 reliées aux principaux programmes

Nos initiatives prioritaires pour 2021-2022 ont été établies à l'automne 2020 dans le cadre de l'élaboration de notre plan d'activités annuel 2021-2024. Les engagements formulés dans le plan d'activités annuel 2021-2024 correspondaient et s'harmonisaient aux priorités connues du gouvernement et aux attentes décrites dans la lettre de mandat 2021-2022 de SPO, tout en conservant notre capacité organisationnelle de poursuivre nos activités d'intervention et de rétablissement liées à la COVID. Compte tenu de notre expérience de l'année précédente, nous savions qu'une bonne partie de nos activités en 2021-2022 serait une fois de plus axée sur la COVID-19. Nous avons donc adapté en conséquence les engagements de notre plan d'activités annuel.

Services de laboratoire de Santé publique Ontario

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Continuer de réaliser des tests diagnostiques PCR pour dépister la COVID-19 et fournir les ressources requises en période de pointe pour réaliser environ 30 % des tests supervisés par le Réseau provincial de diagnostic de la COVID-19 de l'Ontario.	✓		
Continuer de travailler en étroite collaboration avec le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario afin de moderniser et d'optimiser la qualité, l'impact et l'innovation pour les services de laboratoire en santé publique et le système public de santé, notamment assumer le leadership sur le plan de la microbiologie en santé publique et fournir les ressources nécessaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19.		✓	

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Étudier d'autres solutions technologiques et méthodes de laboratoire avancées pour l'identification et la caractérisation des pathogènes prioritaires en santé publique, y compris les analyses moléculaires, la génomique, l'analyse de la goutte de sang séché, le dépistage au chevet du patient et dans d'autres sites de dépistage dans le but d'améliorer les interventions cliniques et sanitaires.	✓		
Collaborer avec d'autres organisations gouvernementales, scientifiques et sanitaires, notamment le ministère de la Santé, les bureaux de santé publique et les cliniciens et laboratoires partenaires, l'Ontario HIV Epidemiology and Surveillance Initiative (OHESI) et l'Institut Vecteur, pour créer des données intégrées et être en mesure de s'occuper des priorités de santé publique que sont notamment le VIH, l'hépatite C, la maladie de Lyme, l'influenza et les menaces émergentes.		✓	
Accroître les capacités de bio-informatique et de génomique microbienne en santé publique afin d'assurer la réalisation, dans les laboratoires de santé publique, d'analyses précises et en temps opportun qui permettent la détection des éclosions et les interventions; et accroître la capacité de surveillance et de compréhension de la résistance antimicrobienne en Ontario.	✓		
Continuer de créer et d'améliorer à l'aide de données et d'outils informatiques les modèles de prestation de services et de rapports aux fins d'optimisation, de valorisation et d'utilisation.	✓		

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Moderniser le système de demandes d'analyses et de production de rapports en raffinant le système d'information des services de laboratoire de SPO afin de pouvoir accepter les commandes électroniques des clients et des fournisseurs de l'Ontario et d'améliorer la transmission électronique des résultats des analyses effectuées par les laboratoires de SPO.		✓	
Continuer d'améliorer et d'offrir de la formation, des activités de renforcement des capacités et des outils de santé publique et de référence en microbiologie pour la province.		✓	
Promouvoir la science et les pratiques entourant les pathogènes prioritaires en santé publique, notamment par les publications, les communications, les conseils pratiques, les présentations et les outils de soutien.		✓	

Protection de la santé (PS)

Initiatives prioritaires	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Soutenir la planification, la coordination et la mise en œuvre du nouveau programme de vaccination contre la COVID-19 en collaboration avec le ministère de la Santé; assurer une couverture vaccinale à l'échelle de la province et veiller à ce que des méthodes, ressources et outils de surveillance de l'innocuité des vaccins soient en place pour surveiller et évaluer efficacement les programmes de vaccination en Ontario.		✓	
Soutenir les activités de contrôle de la COVID-19 en mettant sur pied des formations, en émettant des directives et en produisant des ressources et des outils pour assurer un suivi efficace et rigoureux des cas de COVID-19 et des contacts.	✓		
Faire de la surveillance sérologique afin de mieux comprendre les effets de la COVID-19 et identifier les populations à risque et de déterminer l'efficacité des interventions liées à la pandémie.	✓		
Continuer de surveiller et d'analyser en temps opportun les données épidémiologiques sur la COVID-19 et l'influenza afin d'améliorer notre compréhension des risques, des répercussions et de l'évolution de la pandémie.	✓		

Initiatives prioritaires	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Continuer de renforcer les capacités des intervenants en prévention et en contrôle des infections dans les établissements de soins collectifs touchés démesurément par la COVID-19 (p. ex. les centres de soins de longue durée) au moyen d'activités de sensibilisation, de séances de formation et de communautés de pratique, et en soutenant les bureaux de santé publique locaux et autres intervenants du réseau de la santé au chapitre de la PCI, de l'évaluation et de la consultation.	✓		
Appuyer les enquêtes sur les éclosions entériques en adaptant la surveillance des maladies entériques et la gestion recommandée de cas en fonction de l'évolution des méthodes de laboratoire en Ontario, notamment les tests diagnostiques ne requérant pas de culture et le séquençage du génome entier, et fournir des directives supplémentaires aux bureaux de santé selon les besoins.		✓	
Continuer de renforcer les capacités des clients et des intervenants à appliquer des pratiques exemplaires en prévention et contrôle des infections et en matière de santé publique fondées sur la science et les données probantes. Ce qui comprend fournir des avis scientifiques et techniques pour étayer les documents d'orientation, et des conseils aux intervenants pour interpréter les lignes directrices.	✓		
Contribuer aux stratégies de gestion en ce qui concerne l'utilisation des antimicrobiens ainsi qu'à la promotion des normes en vigueur en Ontario et au Canada en collaborant avec les partenaires concernés à la surveillance des organismes résistants aux agents antimicrobiens, à l'utilisation des antimicrobiens dans les milieux de soins de santé et à la détection des infections associées aux soins de santé.	✓		

Santé environnementale et santé au travail (SEST)

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Contribuer à répondre aux demandes provenant des bureaux de santé publique et du gouvernement provincial reliées aux questions environnementales et à la COVID-19, notamment la ventilation, les matières contaminées, l'analyse des eaux usées et la santé et la sécurité au travail. I	✓		
Contribuer aux produits d'information entourant la COVID-19, comme les documents traitant de la qualité de l'air à l'intérieur et de la transmission du virus à l'extérieur et dans d'autres endroits, en fournissant des données probantes et de l'expertise en matière de santé environnementale et de santé au travail.	✓		
Déterminer des possibilités d'accroître et d'améliorer les suivis et la surveillance en matière de santé environnementale et de questions non liées à la COVID, comme la qualité de l'air.		✓	
Diffuser et favoriser la mise en œuvre de pratiques exemplaires pour prévenir les dermatoses professionnelles au moyen de consultations ciblées auprès des associations professionnelles et des intervenants de première ligne.	✓		

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Se pencher sur les priorités actuelles et futures liées à la COVID-19 et à la PSPMCT (p. ex., outils d'évaluation du risque d'exposition à la COVID-19 au travail; conséquences involontaires des mesures de santé publique; précautions à prendre pour les tests de dépistage oraux de la COVID-19 à l'école; impact de la COVID-19 sur l'équité en santé).		✓	
Fournir des conseils et du soutien scientifiques et techniques au médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, aux bureaux de santé publique et à d'autres intervenants sur la consommation d'alcool et les politiques à cet égard, sur les dangers liés aux opioïdes, sur la légalisation du cannabis, sur la dépendance à la nicotine (fumer et vapoter), sur la santé orale (p. ex. le programme ontarien de soins dentaires pour les aînés, Beaux sourires Ontario) et sur d'autres éléments prioritaires.		✓	
Établir et publier, en partenariat avec Santé Ontario (Action cancer Ontario), des estimations à l'échelle des bureaux de santé publique des décès et des hospitalisations attribuables au tabac et à l'alcool.			✓ ¹
Soutenir nos six partenaires communautaires autochtones et collaborer à des activités de partage de connaissances entourant l'évaluation du volet autochtone du programme Action communautaire Enfants en santé.	✓		

¹Le calendrier pour cette activité a été modifié principalement en raison de la réaffectation du personnel de SPO aux dossiers de la COVID-19. On s'attend à publier ces estimations au deuxième trimestre de 2022-2023.

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Conformément aux recommandations de l'audit provincial effectué en 2017 des programmes de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé, utiliser les réseaux établis dans les principaux secteurs de l'analyse de contenus et d'approches méthodologiques pour prioriser et coordonner le soutien, les demandes de services et l'échange de connaissances entre les bureaux de santé publique.		✓	

Échange de connaissances

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Évaluer la stratégie et l'approche du Congrès de santé publique de l'Ontario (CSPO) post-2021 depuis sa création à la lumière de l'évolution du paysage de la santé publique, y compris les répercussions de la pandémie de COVID-19 et le passage accéléré à l'apprentissage en mode virtuel.		✓	
Examiner les possibilités d'élargir la portée du programme et de restructurer les projets locaux de SPO afin de soutenir la santé publique locale dans d'optique de la modernisation future de la santé publique provinciale. En un premier temps, chercher des possibilités de combler les lacunes et le manque de connaissances, s'il y a lieu, mis en lumière dans le cadre de la réponse à la COVID-19 et de la reprise à l'échelle provinciale et locale.		✓	

Informatique

Initiative prioritaire	Achevée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Non achevée à l'intérieur du calendrier prévu
Soutenir le ministère de la Santé au chapitre de la mise en place et de l'adoption du Système de gestion des cas et des contacts (SGCC) pour les rapports entourant la COVID-19 (incluant l'innocuité des vaccins contre la COVID-19) et soutenir le travail de fond du ministère en vue du remplacement du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) par le Système de gestion des cas et des contacts (SGCC).		✓ ²	
Appuyer la modernisation de la santé publique en fournissant des ressources centralisées pour la gestion de l'information et des données ainsi que pour l'évaluation et la surveillance de la santé de la population.	✓		
Continuer de recenser et d'évaluer les méthodes et les outils ou applications en informatique aux fins de leur utilisation en santé publique dans le domaine des données scientifiques et de l'intelligence artificielle. Chercher des occasions de partenariat avec des chefs de file dans ces domaines, le cas échéant.	✓		

² Le calendrier de réalisation de cette activité a été prolongé par le ministère de la Santé en raison de l'évolution de la pandémie et des interventions requises. Cette activité devrait être achevée en 2022-2023.

Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats

Ce tableau présente les activités de base pour lesquelles SPO s'est dotée d'objectifs annuels chiffrés et de mesures axées sur les résultats pour 2021-2022. Le cas échéant, les activités associées à certains sujets sont guidées au cours de l'année par les priorités établies en fonction des demandes du médecin hygiéniste en chef, des ministères et d'autres clients ainsi que par notre analyse des enjeux émergents et nos plans de travail. L'année 2021-2022 a exigé davantage de souplesse organisationnelle que la plupart des autres années, car SPO a dû adapter ses activités à l'évolution de la pandémie de COVID-19 afin de répondre aux besoins de la santé publique et du secteur de la santé en général.

Les objectifs annuels présentés dans le tableau ci-dessous ont été établis à l'automne 2020 dans le cadre de l'élaboration de notre plan d'activités annuel 2021-2024. Afin de refléter les demandes extraordinaires associées aux interventions liées à la COVID-19 et à la reprise ainsi que le soutien additionnel consenti à SPO par le ministère de la Santé pour les analyses en laboratoire et d'autres initiatives liées à la COVID-19, nous avons inclus des objectifs propres à la COVID-19 en ce qui concerne les analyses en laboratoire et les produits d'information pour 2021-2022. Nos objectifs annuels demeurent inchangés par rapport aux objectifs d'avant la pandémie vu l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19 et aux interventions de SPO. Même si nous nous attendions à ce que 2021-2022 soit une année d'activités intenses en raison du rôle de SPO dans les initiatives provinciales liées à la COVID-19, il n'a pas été possible de prévoir tout à fait comment concilier les demandes accrues dans certains domaines tout en reportant d'autres activités pour répondre aux priorités et à la capacité des secteurs de la santé publique et des services de santé. Nous établirons des objectifs de rendement de base plus précis lorsque nos interventions liées à la COVID-19 prendront fin.

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels pour 2021-2022
Production de données et de connaissances :		
Nombre d'analyses de laboratoire réalisées <i>SPO fournit de l'expertise et des services de diagnostic de laboratoire aux bureaux de santé publique de l'Ontario ainsi qu'aux médecins de soins primaires, aux hôpitaux et aux établissements de soins de longue durée. Les activités de santé publique, notamment l'identification des éclosons et le suivi des tendances de la maladie, ainsi que la prise de décisions cliniques, comme le diagnostic de troubles de santé, reposent sur des résultats d'analyses de laboratoire précis.</i>	6,6 millions d'analyses non liées à la COVID-19	5 518 068 ³ analyses non liées à la COVID-19

³ Le nombre réel d'analyses en laboratoire non liées à la COVID-19 en 2021-2022 a été inférieur à notre cible annuelle d'avant la pandémie en raison de retards et de reports dans le système de santé et de la demande réduite d'analyses en laboratoire.

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels pour 2021-2022
À titre de laboratoire de référence provincial, SPO réalise des tests de dépistage PCR de la COVID-19 afin de répondre aux demandes d'analyses diagnostiques provinciales et nous fournissons les ressources additionnelles requises pour une demande pouvant atteindre jusqu'à 30 000 analyses par jour.	10,95 millions d'analyses liées à la COVID-19	2 171 288 analyses liées à la COVID-19
Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu⁴ <i>La rapidité des analyses de laboratoire permet à la santé publique de réagir plus promptement et de faire en sorte que des événements localisés ne deviennent pas des menaces régionales ou mondiales, et elle favorise des décisions plus rapides qui peuvent se traduire par une prise en charge plus précoce des problèmes de santé et par de meilleurs résultats de santé.</i>	90 %	97,72 %
Pourcentage d'outils et de rapports périodiques de surveillance et d'outils publiés dans le cycle prévu de production de rapports <i>La surveillance sanitaire consiste en la collecte, l'analyse et l'interprétation systématiques et continues de données de santé requises pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques de santé publique. La publication en temps opportun des rapports de surveillance favorise la prise de décisions éclairées et oriente les activités sanitaires des clients et des intervenants de SPO.</i>	90 %	100 %
Nombre de produits de connaissances publiés sur le site Web de SPO <i>Les produits de connaissances de SPO contiennent de l'information et des données probantes qui étaient les décisions des clients et les intervenants et guident leurs pratiques. Les produits de connaissances incluent des analyses documentaires, des feuillets de renseignements et des rapports, comme des évaluations de la santé de la population, des évaluations de risque, des analyses de contexte, des rapports d'évaluation et des rapports de surveillance périodiques et spéciaux.</i>	125 produits non liés à la COVID-19 450 produits liés à la COVID-19	32 produits non liés à la COVID-19 1 015 produits liés à la COVID-19

⁴ Cette mesure correspond à l'indicateur 3.4.1 de la fiche de rendement de SPO et inclut les tests de laboratoire suivants pour lesquels une cible a été fixée : tests sérologiques (test sérologique de dépistage de l'hépatite A), tests moléculaires (charge virale de l'hépatite C) et tests de culture (détection de *Neisseria gonorrhoeae* par culture).

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels pour 2021-2022
Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues spécialisées d'intérêt pour la santé publique <i>Les publications révisées par les pairs dans des revues d'intérêt pour la santé publique fournissent de nouvelles données probantes et des connaissances, entre autres au secteur de la santé publique. Les articles publiés dans ces revues sont de grande qualité, ils font preuve d'originalité et ils respectent des normes rigoureuses et d'autres critères de qualité.</i>	130	198
Diffusion de données probantes et de connaissances :		
Nombre de consultations en ligne (distinctes et au total) des outils analytiques et des données centralisées de SPO <i>L'accès à des renseignements et des données de santé publique fiables, significatives et pertinentes est au cœur des décisions et des activités de santé publique. Les outils centralisés rendent les données de santé publique plus accessibles pour les clients et les intervenants. Nos outils permettent aux utilisateurs d'adapter les données afin de comprendre les besoins locaux et provinciaux et d'étayer leurs évaluations aux fins d'améliorer les programmes et les politiques.</i>	<i>Base de référence en cours d'élaboration</i>	1 951 426 consultations distinctes 2 135 851 consultations en tout
Nombre de cours d'autoapprentissage en ligne suivis par des clients et des intervenants <i>Tirant profit de la technologie numérique, l'autoapprentissage en ligne est une façon efficace d'offrir des programmes éducatifs à l'échelle provinciale pour soutenir le perfectionnement d'une masse critique de praticiens compétents en santé publique. Les cours sont accessibles n'importe où et en tout temps.</i>	<i>Base de référence en cours d'élaboration</i>	260 097
Nombre de séances de perfectionnement professionnel offertes aux clients et aux intervenants externes <i>La formation professionnelle continue, incluant les séances de formation, séminaires, conférences et ateliers, permet aux praticiens en santé publique de continuer de contribuer de façon sécuritaire et efficace au domaine de la santé publique. Ces séances offertes en présentiel ou à distance par webinaire sont un volet central des activités de perfectionnement professionnel visant les bureaux de santé publique et les regroupements professionnels de l'Ontario, donnant l'occasion à des partenaires de se réunir pour partager des connaissances sur des enjeux de santé publique importants. Cette mesure n'inclut pas les produits d'autoapprentissage, comme les modules de formation en ligne.</i>	80	70

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels pour 2021-2022
Pourcentage de séances de perfectionnement professionnel auxquelles les clients et les intervenants ont attribué une note d'au moins 3,5 sur 5 <i>SPO vise à offrir du perfectionnement professionnel de grande qualité aux clients et aux intervenants afin que la main-d'œuvre du secteur de la santé développe des habiletés, des aptitudes et des compétences pour faire face aux enjeux futurs en matière de santé publique. Les évaluations des participants permettent de déterminer dans quelle mesure les séances ont atteint les objectifs éducatifs fixés, leur qualité, leur pertinence et leur capacité à répondre aux besoins des auditoires cibles.</i>	90 %	100 %
Répondre aux besoins des clients et des intervenants :		
Pourcentage d'éclosions multijuridictionnelles liées à des maladies d'intérêt pour la santé publique évaluées par SPO aux fins d'examen plus approfondi dans un délai d'un jour ouvrable ⁵ suivant le signalement à SPO. <i>SPO joue un rôle de coordination de premier plan pour assurer la collaboration et la communication avec les intervenants dans le cas d'éclosions de maladies d'intérêt pour la santé publique dans l'ensemble du territoire de l'Ontario. En cas d'éclosion, il est essentiel d'intervenir sans délai pour freiner la propagation et ainsi limiter le nombre de personnes atteintes, atténuer les risques et empêcher des éclosions similaires à l'avenir.</i>	80 %	96,88 %
Pourcentage de manquements au chapitre du contrôle et de la prévention des infections dans des établissements de soins collectifs évaluées par SPO aux fins d'examen plus approfondi dans un délai d'une journée ouvrable suivant le signalement à SPO. <i>SPO appuie les bureaux de santé publique dans l'examen de manquements en matière de contrôle et de prévention des infections dans des établissements de soins collectifs tels que les cliniques, les cabinets de médecins, groupes de santé familiale, centres de santé communautaire et les milieux de services personnels. Il est essentiel d'intervenir rapidement pour corriger les manquements afin de réduire le risque possible de transmission de maladies infectieuses aux patients, aux clients ou aux travailleurs de la santé, et d'empêcher d'autres manquements similaires à l'avenir.</i>	80 %	100 %

⁵Pour un sous-groupe de maladies exigeant une intervention urgente de la santé publique, le suivi est effectué dans les 24 heures suivant le signalement à SPO.

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels pour 2021-2022
Nombre de demandes de données et de soutien scientifiques et techniques provenant de clients et d'intervenants <i>Ces services soutiennent nos clients et nos intervenants - notamment le médecin hygiéniste en chef, le ministère de la Santé, l'Agence de santé publique du Canada, les bureaux de santé publique locaux et les fournisseurs de soins de santé - dans leurs efforts visant à protéger la santé des Ontariennes et des Ontariens, à planifier et mettre en œuvre des services et des programmes de santé publique et à fournir des conseils en matière de santé publique.</i> <i>Ils comprennent également le soutien scientifique et technique en lien avec les services d'analyses de laboratoire et d'interprétation des résultats. Le nombre de demandes présentées par les clients et les intervenants est influencé par le contexte, mais également par des facteurs comme la hausse saisonnière de certaines maladies, les problèmes émergents, les éclosions, les urgences sanitaires et l'intérêt accru du public et des autres parties prenantes.</i>	<i>Base de référence en cours d'élaboration</i>	3 974 réponses aux demandes des clients et des intervenants 105 687 activités de soutien offertes par le centre de service à la clientèle du laboratoire de SPO

Fiche du rendement trimestriel de SPO : Aperçu de fin d'exercice 2021-2022

Cette fiche décrit le rendement de SPO en fonction de son mandat et des cinq orientations stratégiques du Plan stratégique 2020-2023. À l'aide de méthodes quantitatives classiques, la fiche fournit une évaluation du rendement de SPO en fonction d'un ensemble d'indicateurs précis et de mesures de rendement connexes, qui ont été choisis parce que l'on s'attend à ce qu'ils évoluent chaque trimestre. Un aperçu de chaque indicateur et de ses mesures connexes est également présenté.

Comment interpréter la fiche de rendement :

Nos indicateurs de rendement sont associés à chacune des cinq orientations stratégiques de notre *plan stratégique 2020-2023*.

L'orientation stratégique 1 – *Fournir l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et appuyer la concrétisation de ses objectifs* est liée à tous les indicateurs de rendement.

L'orientation stratégique 2 – *Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population* est liée aux indicateurs de rendement 2.1 à 2,3.

L'orientation stratégique 3 – *Faciliter la mise en place de politiques, de programmes et de pratiques* est liée aux indicateurs de rendement 3.1 à 3,9.

L'orientation stratégique 4 – *Faire progresser les preuves et les connaissances en santé publique* est liée aux indicateurs de rendement 4.1 à 4,4.

L'orientation stratégique 5 – *Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes* est liée aux indicateurs de rendement 5.1 à 5,4.

Les indicateurs de rendement 6.1 à 6,4 portent sur les fondements et les catalyseurs organisationnels

Légende

Clé : Atteint (A), Manqué quelque peu (MP), Manqué considérablement (Manqué)

Autre : Ne s'applique pas (S.O.), Non disponible (N/dis)

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
2.1 Utilisation des outils électroniques de recherche « Query » – Orientation stratégique 2 – Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
2.1.1 Nombre de consultations distinctes de l'outil Query sur les maladies infectieuses	Descriptif	S.O.	340	S.O.	251	405	325	379
2.1.2 Nombre de consultations distinctes de l'outil Query sur les infections transmissibles sexuellement	Descriptif	S.O.	86	S.O.	61	132	39	113
2.2 Utilisation de l'outil électronique « Snapshots » – Orientation stratégique 2 – Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								
2.2.1 Nombre d'indicateurs disponibles	Descriptif	S.O.	255	S.O.	248	249	260	264
2.2.2 Pourcentage d'indicateurs à jour six mois après la publication des données	Directionnel	≥ 80 %	100 %	M	100 %	100 %	100 %	100 %
2.2.3 Nombre de consultations distinctes par des utilisateurs externes	Descriptif	S.O.	6 503	S.O.	5 504	4 494	6 601	9 416
2.3 Disponibilité du système d'information des laboratoires – Orientation stratégique 2 – Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population								
2.3.1 Temps de disponibilité du système d'information des laboratoires	Norme de service	99,5 %	99,2 %	MP	99,9 %	97,5 %	99,5 %	100 %
3.1 Sensibilité aux demandes des clients – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.1.1 Nombre de produits de connaissances finis découlant de demandes de clients	Descriptif	S.O.	422	S.O.	508	478	450	254

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
3.1.2 Nombre d'activités de soutien scientifique et technique découlant de demandes de clients	Descriptif	S.O.	618	S.O.	811	529	595	544
3.2 Sensibilité aux demandes urgentes de clients – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.2.1 Nombre de demandes urgentes de clients traitées	Descriptif	S.O.	88	S.O.	101	64	113	49
3.3 Sensibilité aux demandes des clients – en temps opportun - Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.3.1 Pourcentage de produits de connaissances finis dans le délai prévu	Directionnel	95 %	97,5 %	M	96,9 %	98,1 %	97,6 %	97,6 %
3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique réalisées dans le délai prévu	Directionnel	95 %	96,6 %	M	96,9 %	96,6 %	97,0 %	96,0 %
3.4 Rendement du laboratoire – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu	Directionnel	90 %	97,7 %	M	99,8 %	99,9 %	96,6 %	94,6 %
3.5 Utilisation du site Web – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.5.1 Nombre de consultations par des utilisateurs externes	Directionnel	160 K	3,06 M	M	3,32 M	2,67 M	3,19 M	3,07 M
3.5.2 Nombre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes	Directionnel	50 K	238 K	M	304 K	225 K	235 K	188 K

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
3.5.3 Nombre de consultations distinctes par des utilisateurs externes	Directionnel	100 K	2,45 K	M	2,23 M	2,25 M	2,72 M	2,63 K
3.6 Éducation des clients – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.6.1 Nombre de séances éducatives offertes aux clients externes ³	Directionnel	20	7,3	Manqué	8	12	5	4
3.7 Satisfaction des clients à l'égard des séances éducatives – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.7.1 Pourcentage de séances éducatives auxquelles les clients ont attribué une note d'au moins 3,5 sur 5	Directionnel	90 %	100 %	M	100 %	100 %	100 %	100 %
3.8 Stages d'étudiants – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.8.1 Nombre de nouveaux stages d'étudiants	Directionnel	12 ⁴	10	MP	10	13	13	12
3.9 Volume d'analyses de laboratoire – Orientation stratégique 3 – Faciliter la mise en place de politiques, programmes et pratiques								
3.9.1 Nombre d'analyses de laboratoire effectuées	Directionnel	1,65 M	1,91 M	M	2,20 M	1,73 M	2,03 M	1,73 M
4.1 Publications du personnel – Orientation stratégique 4 – Faire progresser les données probantes et les connaissances								
4.1.1 Nombre d'articles révisés par les pairs publiés dans des revues d'intérêt pour la santé publique	Directionnel	32 - 35	50	M	48	53	40	57
4.2 Diffusion des connaissances – Orientation stratégique 4 – Faire progresser les données probantes et les connaissances								

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
4.2.1 Pourcentage d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues prioritaires	Directionnel	75 %	65,7 %	MP	56,3 %	71,7 %	70,0 %	64,9 %
4.3 Financement d'un tiers – Orientation stratégique 4 – Faire progresser les données probantes et les connaissances								
4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par de tiers organismes de financement	Directionnel	> 400 k\$	615 k\$	M	504 k\$	505 k\$	726 k\$	727 k\$
4.4 Mentions dans les médias – Orientation stratégique 4 – Faire progresser les données probantes et les connaissances								
4.4.1 Nombre de mentions dans les médias ⁵	Descriptif	S.O.	N/dis	N/dis	N/dis	N/dis	N/dis	N/dis
5.1 Efficacité du recrutement – Orientation stratégique 5 – Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes								
5.1.1 Nombre moyen de jours requis pour doter les postes permanents et temporaires	Directionnel	60	47,5	M	67	51	39	33
5.2 Absentéisme du personnel – Orientation stratégique 5 – Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes								
5.2.1 Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé	Norme de l'industrie	2	2,06	MP	1,85	2,1	2,1	2,2
5.3 Roulement du personnel – Orientation stratégique 5 – Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes								
5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	Descriptif	S.O.	1,86	S.O.	2,12	1,75	1,75	1,82

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
5.4 Titres de compétence et certification du personnel des laboratoires – <i>Orientation stratégique 5 – Renforcer SPO en misant sur l'excellence de son personnel et de ses équipes</i>								
5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant la certification et les titres requis ⁶	Norme de l'industrie	100 %	100 %	M	S.O.	100 %	S.O.	100 %
6.1 Rendement financier – <i>fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.1.1 Disparité entre les dépenses réelles et les dépenses prévues	Directionnel	± 1,5 %	S.O.	M ⁷	-72,9 %	-55,0 %	0,0 %	0,0 %
6.2 Plaintes – <i>fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.2.1 Nombre de plaintes relatives aux services ou produits de SPO	Directionnel	≤ 7	8	MP	9	5	12	6
6.3 Disponibilité des systèmes de technologie de l'information de l'organisation – <i>Fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale	Entente de service	99,5 %	99,2 %	MP	100 %	97,5 %	99,5 %	100 %
6.4 Évaluation externe de la qualité des laboratoires – <i>Fondements et catalyseurs organisationnels</i>								
6.4.1 Résultat annuel moyen global obtenu aux examens de vérification de la compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH) ⁶	Norme de l'industrie	> 90 %	99,7 %	M	S.O.	99,9 %	S.O.	99,6 %

Indicateur	Type	Objectif trimestriel	Moyenne trimestrielle ¹	Bilan annuel ²	T1	T2	T3	T4
6.4.2 Résultat annuel global obtenu aux examens de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA) ⁶	Norme de l'industrie	> 70 %	90,6 %	M	S.O.	90,4 %	S.O.	90,9 %

Remarques :

¹ Les moyennes trimestrielles sont basées sur les données brutes de l'exercice complet.

² Les progrès annuels sont basés sur la moyenne trimestrielle de chaque mesure.

³ Cette mesure comprend uniquement les séances de SPO et les séances microbiologiques. Vu la capacité réduite du secteur d'offrir et de suivre des séances durant la pandémie, nous avons adapté notre approche en présentant moins de séances, mais en facilitant l'accès à chacune d'elles à un plus grand nombre de participants et en affichant les enregistrements des présentations pour les personnes incapables d'assister aux séances à l'heure prévue. Le nombre de séances de perfectionnement professionnel offertes aux clients et aux intervenants externes en 2021-2022 a été de 79 (voir page 31).

⁴ Cette cible est basée sur le nombre moyen de stages d'étudiants de l'exercice précédent.

⁵ Le suivi des médias par SPO a été annulé en raison des compressions budgétaires imposées par le gouvernement. Cela étant, cette mesure n'est pas chiffrée.

⁶ Comme les indicateurs 5.4 et 6.4 ne fluctuent pas sur une base trimestrielle, ils sont présentés deux fois par année seulement.

⁷ Le progrès annuel est basé sur le résultat du T4 à ce jour pour l'exercice.

Description des indicateurs actuels

2.1.1 Nombre de consultations distinctes de Query sur les maladies infectieuses et 2.1.2 Nombre de consultations distinctes de Query sur les infections transmissibles sexuellement : donnent le nombre total de consultations et de personnes accédant à ces outils virtuels et dynamiques d'exploration de données pour approfondir les recherches et examiner des données brutes par BSP et autres critères démographiques et améliorer la gestion des maladies infectieuses en Ontario.

2.2.1 Nombre d'indicateurs dans Snapshots et 2.2.2 Pourcentage à jour six mois après la publication des données : donnent des mesures du contenu et de l'actualité de ces indicateurs clés de la santé de la population utilisés pour visionner les tendances sous forme de tableaux de bord interactifs sur le Web. Les indicateurs sont mis à jour régulièrement à mesure que des données nouvelles ou à jour deviennent disponibles, et de nouveaux indicateurs sont ajoutés au besoin et lorsque les données sont disponibles. **2.2.3 Nombre de visites distinctes de Snapshots par des utilisateurs externes** : donne le nombre d'utilisateurs distincts qui accèdent à cette documentation sur une période de trois mois.

2.3.1 Temps utilisable du système d'information des laboratoires : mesure la disponibilité du système d'information des laboratoires, ce qui est essentiel aux activités des laboratoires de SPO. Le service est fourni aux termes d'un contrat conclu avec le fournisseur de services du gouvernement provincial.

3.1.1 Nombre de produits de connaissances découlant de demandes des clients et 3.1.2 Nombre d'activités de soutien scientifique et technique découlant de demandes des clients : pris ensemble, ils fournissent le nombre d'activités axées sur les connaissances conduites par le personnel de SPO à la suite de demandes de clients. Ces activités comprennent des analyses documentaires, des rapports statistiques et techniques, des documents d'orientation, des pratiques exemplaires et des lignes directrices cliniques, et du soutien scientifique et technique sous forme de consultations et de vérification des faits.

3.2.1 Nombre de demandes urgentes traitées : comprend les demandes auxquelles SPO doit donner suite dans les 24 heures. Il s'agit d'un sous-groupe de 3.1.1 et de 3.1.2.

3.3.1 Pourcentage de produits de connaissances finis dans le délai prévu et 3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique conduites dans le délai prévu : indiquent le pourcentage d'activités axées sur les connaissances réalisées dans les délais demandés.

3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu : indique le pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans les délais déterminés en vertu des normes de l'industrie pour chaque type d'analyses.

3.5.1 Nombre de consultations d'utilisateurs externes et 3.5.2 Nombre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes : indiquent le nombre de fois que des utilisateurs externes accèdent au site Web externe de SPO et téléchargent des documents. **3.5.3 Nombre de consultations distinctes par des utilisateurs externes** : correspond au nombre de visiteurs uniques du site Web au cours d'une période de trois mois.

3.6.1 Nombre de séances de formation offertes aux clients externes : indique le nombre de séances de formation SPO, de cours ou d'ateliers (fonctionnement ou procédures) offerts à des clients ou à des groupes externes d'au moins cinq personnes.

3.7.1 Pourcentage de séances de formation auxquelles les clients ont attribué une note d'au moins 3,5 sur 5 : correspond au nombre de séances de formation auxquelles les participants ont donné une note d'au moins 3,5 sur 5, divisé par le nombre total de séances offertes.

3.8.1 Nombre de nouveaux stages d'étudiants à SPO : indique le nombre de stages d'étudiants à SPO, y compris les stages de résidents en médecine, d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat et d'étudiants des programmes de technologie de laboratoire.

3.9.1 Nombre d'analyses de laboratoire : indique le nombre total d'analyses effectuées dans les laboratoires de SPO, excluant les analyses effectuées à des fins de recherche.

4.1.1 Nombre d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues : correspond au nombre total d'articles rédigés par le personnel de SPO dans le cadre de son travail qui ont été publiés dans une revue scientifique dont les articles sont révisés par des pairs ou dans une revue éditée par un comité de rédaction composé d'experts ou affilié à une organisation faisant autorité.

4.2.1 Pourcentage d'articles révisés par des pairs publiés dans des revues prioritaires : indique le pourcentage d'articles visés à la mesure 4.1.1 qui sont publiés dans des revues prioritaires à l'échelle internationale ou destinés au milieu de la santé publique de l'Ontario. Cet indicateur aide à déterminer la mesure dans laquelle les recherches de SPO sont intégrées au bassin de données probantes et de connaissances en santé publique.

4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des tiers : indique le montant des subventions de tiers octroyées à SPO réparti sur la durée des subventions.

4.4.1 Nombre de mentions de SPO dans les médias : correspond au nombre de fois que SPO, son personnel, ses produits, ses services ou ses recherches sont mentionnés dans les médias populaires, à l'exclusion des médias sociaux.

5.1.1 Nombre moyen de jours requis pour doter les postes permanents et temporaires de SPO : indique le nombre moyen de jours civils nécessaires pour doter un poste, à compter de la date de l'affichage du poste jusqu'à la date où SPO reçoit une convention d'emploi signée.

5.2.1 Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé : indique le nombre moyen de jours de maladie payés par employé à temps plein ou à temps partiel.

5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents : indique le pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisation (à l'exclusion des retraites) par rapport au nombre total d'employés permanents.

5.4.1. Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant la certification et les titres de compétence requis : correspond au pourcentage de médecins microbiologistes employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ainsi que le pourcentage de technologues de laboratoire médical employés par les laboratoires de SPO qui sont membres en règle de l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario.

6.1.1 Écart en pourcentage entre les dépenses réelles et les dépenses prévues depuis le début de l'exercice : indique le niveau des dépenses réelles de SPO par rapport aux dépenses prévues et reflète la situation financière de SPO eu égard à son budget.

6.2.1 Nombre de plaintes relatives aux services ou produits de SPO : correspond aux plaintes externes concernant des produits ou des services de SPO.

6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale : indique le pourcentage du temps où l'infrastructure de TI générale (y compris les systèmes clés comme ceux des finances, Sharepoint, le courriel et Microsoft Lync) est activée.

6.4.1 Résultat annuel moyen général obtenu aux examens du programme d'évaluation Quality Management Program – Laboratory Services (QMP-LS) et 6.4.2 Résultat annuel général obtenu aux examens de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) : indiquent le pourcentage d'échantillons à des fins d'essais d'aptitude fournis par les programmes d'essais d'aptitude QMP-LS (pour les essais cliniques) et CALA (pour les essais environnementaux) qui répondent aux critères d'acceptabilité.

Événements à risque et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats

Les effets persistants de la COVID-19 sont demeurés notre priorité durant le présent exercice et nous avons dû adapter nos activités afin de soutenir la réponse de l'Ontario à la COVID-19 et les préparatifs en vue de la reprise. Par conséquent, un certain nombre d'activités, de produits et de services ont été retardés ou reportés afin de consacrer notre expertise et notre attention à soutenir les efforts du ministère de la Santé, du médecin hygiéniste en chef, des bureaux de santé publique et de nos autres partenaires du système de santé.

Les notes de bas de page de la section précédente indiquent les situations où ces facteurs ou événements ont entravé nos efforts et empêché SPO de réaliser les engagements de son plan d'activités annuel et d'atteindre les mesures de rendement.

Rendement financier

SPO reconnaît le financement que lui a versé le ministère de la Santé et a géré ses ressources de manière prudente et rigoureuse. SPO a terminé l'exercice avec un budget opérationnel équilibré. Le financement de fonctionnement que nous a versé le ministère pour l'exercice financier 2021-2022 a été totalement utilisé. En ce qui concerne les 256,8 millions de dollars en financement de fonctionnement reçus du ministère de la Santé, 102,9 millions de dollars ont été affectés à des dépenses pour la COVID-19, 151,3 millions de dollars ont été affectés à nos dépenses de fonctionnement annuelles; et les 2,6 millions de dollars restants ont été affectés à des équipements mineurs et d'autres actifs en soutien aux activités de base de SPO.

Les fonds consentis à SPO par le ministère de la Santé nous ont permis de surveiller et de dépister la COVID-19 et de limiter sa propagation dans la province, de développer nos programmes et de déployer diverses initiatives. SPO reçoit également des fonds de tiers. Ces recettes se retrouvent sous l'entrée « recettes de dons » dans nos états financiers vérifiés. Comme par les années passées, nos dépenses dans cette catégorie sont équivalentes aux recettes de dons (ces dépenses étant financées uniquement par des fonds provenant de tiers).

Responsabilités de la direction

La direction de SPO est responsable de la préparation d'états financiers conformes aux normes de comptabilité de la fonction publique canadienne pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif telles que déterminées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés Canada (CPA).

Pour la production de ces états financiers, la direction choisit des principes comptables généralement reconnus et s'appuie sur son meilleur jugement et sur les estimations les plus précises afin de présenter de manière factuelle les activités et les transactions de l'organisme. La direction a déterminé les montants selon des critères raisonnables afin d'assurer qu'à tous égards importants les états financiers reflètent fidèlement la situation financière de l'organisation. Les données financières contenues dans le présent rapport annuel correspondent à nos états financiers.

SPO maintient un système de contrôles comptables internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable et à coût raisonnable que les actifs sont protégés et que les transactions sont réalisées et enregistrées conformément aux politiques pour faire des affaires de SPO.

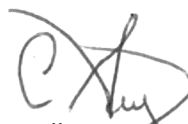
Le conseil d'administration a le devoir de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités eu égard à la production de rapports financiers et de contrôles internes et il est responsable au final de réviser et d'approuver les états financiers de SPO. Le conseil d'administration s'acquitte principalement de cette fonction par l'entremise du Comité permanent de vérification et de finances. Ce comité se réunit au moins quatre fois par an pour réviser les données financières vérifiées et non vérifiées. La firme Ernst & Young, s.r.l., a libre accès aux membres du Comité permanent de vérification et de finances.

La direction reconnaît son obligation de fournir des renseignements financiers représentatifs des activités de SPO, cohérents et fiables, et pertinents en ce qui a trait à l'évaluation éclairée de nos activités.



Cathy Campos

CPA, CA, directrice financière



Colleen Geiger

Présidente et cheffe de la direction (par intérim)
Cheffe, stratégie et relations avec les intervenants; recherche, information et connaissances

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

États financiers

31 mars 2022



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé** [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [«AOPPS»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AOPPS au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'AOPPS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'AOPPS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'AOPPS.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'AOPPS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'AOPPS à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), nous déclarons qu'à notre avis les normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 21 juin 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière
[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	134 553	79 936
Débiteurs (<i>note 3</i>)	3 625	5 591
Charges payées d'avance (<i>note 3</i>)	1 738	1 171
Total de l'actif à court terme	139 916	86 698
Trésorerie soumise à restrictions (<i>notes 4 et 6</i>)	4 667	5 651
Immobilisations, montant net (<i>note 5</i>)	103 563	110 777
	248 146	203 126
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (<i>note 13</i>)	129 125	76 822
Total du passif à court terme	129 125	76 822
Apports reportés au titre des immobilisations (<i>note 6</i>)	105 848	113 292
Apports reportés (<i>note 7</i>)	3 267	3 241
Passif au titre des prestations constituées (<i>note 8</i>)	1 943	2 324
Passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	6 875	6 311
Autres passifs	1 088	1 136
Total du passif	248 146	203 126
Engagements et éventualités (<i>note 12</i>)		
Actif net	—	—
	248 146	203 126

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2022 \$	2021 \$
Produits		
Ministère de la Santé (<i>note 13</i>)	252 612	250 480
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations (<i>note 6</i>)	11 655	7 428
Autres subventions	1 867	1 377
Recouvrements divers	1 897	1 326
	268 031	260 611
Charges (<i>note 8</i>)		
Programme des laboratoires de santé publique (<i>notes 10 et 13</i>)	198 741	199 562
Programmes de sciences et de santé publique (<i>note 10</i>)	38 537	36 597
Frais d'administration (<i>notes 9 et 10</i>)	19 098	17 024
Amortissement des immobilisations	11 655	7 428
	268 031	260 611
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Actif net au début de l'exercice	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Ajout (déduction) d'éléments sans effet sur la trésorerie		
Charge au titre des avantages du personnel	89	87
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(11 655)	(7 428)
Amortissement des immobilisations	11 655	7 428
	89	87
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution des débiteurs (<i>note 11</i>)	1 972	936
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(567)	9 956
Augmentation des créditeurs et charges à payer (<i>note 11</i>)	51 393	44 448
Augmentation des apports reportés	26	878
Augmentation des passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	564	562
Diminution des autres passifs	(48)	(13)
Variation nette du passif au titre des prestations constituées	(470)	(605)
Flux de trésorerie de fonctionnement	52 959	56 249
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net (<i>note 11</i>)	(3 531)	(28 407)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(3 531)	(28 407)
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations (<i>note 11</i>)	4 205	27 482
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	984	2 480
Flux de trésorerie de financement	5 189	29 962
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	54 617	57 804
Trésorerie au début de l'exercice	79 936	22 132
Trésorerie à la fin de l'exercice	134 553	79 936

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2022

1. Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [«AOPPS»] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés [crédits aux fins des indemnités de départ] et de la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

Modifications futures des méthodes comptables

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2022, l'AOPPS sera tenue de suivre les dispositions du chapitre SP 3280, «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'AOPPS adoptera les nouvelles normes dans ses états financiers de l'exercice 2023.

3. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Ministère de la Santé	789	782
Taxe de vente harmonisée	1 479	3 392
Divers	1 357	1 417
	3 625	5 591

4. Trésorerie soumise à restrictions

a) La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Ministère de la Santé	4 637	5 621
Divers	30	30
	4 667	5 651

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ (*note 8b*) et aux autres crédits [principalement les indemnités de vacances à payer] liés aux employés mutés à l'AOPPS [laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011] et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

b) La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé est comme suit :

	2022			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investis- sement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	1 786	1 320	2 515	5 621
Intérêts gagnés [note 6]	11	8	14	33
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(469)	(304)	(244)	(1 017)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	1 328	1 024	2 285	4 637

	2021			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investis- sement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	2 375	1 434	4 286	8 095
Montant reçu au cours de l'exercice	—	—	5 320	5 320
Intérêts gagnés [note 6]	16	8	20	44
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(605)	(122)	(7 111)	(7 838)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	1 786	1 320	2 515	5 621

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2022		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	368	368	—
Autre équipement	61 719	40 592	21 127
Mobilier	4 022	3 879	143
Améliorations locatives	120 166	39 165	81 001
Immobilisations en cours	1 292	—	1 292
	187 567	84 004	103 563

	2021		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	368	366	2
Autre équipement	58 008	34 794	23 214
Mobilier	3 966	3 853	113
Améliorations locatives	118 001	33 336	84 665
Immobilisations en cours	2 783	—	2 783
	183 126	72 349	110 777

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

6. Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2022 \$	2021 \$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	113 292	93 190
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	4 197	27 510
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4b)]	14	20
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(11 655)	(7 428)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	105 848	113 292
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4b)]	(2 285)	(2 515)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	103 563	110 777

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 2 285 \$ [2 515 \$ en 2021] [note 4b)] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

7. Apports reportés

- a) Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2022 \$	2021 \$
Crédits aux fins des indemnités de départ	117	228
Centre Sheela Basrur [note 4a)]	30	30
Fonds de tiers	3 120	2 983
	3 267	3 241

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Apports reportés au début de l'exercice	3 241	2 363
Montants reçus au cours de l'exercice	2 006	2 366
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(1 980)	(1 488)
Apports reportés à la fin de l'exercice	3 267	3 241

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

- b) Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ [note 4b)] et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de l'AOPPS [note 8b)].
- c) Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le «Centre»] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 317 \$ [312 \$ en 2021] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée D^{re} Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8. Régime d'avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], au Healthcare of Ontario Pension Plan [«HOOPP»] ou au régime de retraite de la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario [«Commission»], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au régime de retraite de la Commission se sont élevées respectivement à 1 353 \$ [1 567 \$ en 2021], 5 560 \$ [4 496 \$ en 2021] et 482 \$ [514 \$ en 2021], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2021 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 25,9 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 21,4 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 4,5 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2021 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 114,4 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 85,9 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 28,5 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par la Commission au 31 décembre 2021 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 33,9 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 34,7 milliards de dollars, ce qui représente un déficit de 0,8 milliard de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

b) Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario [en 2008] et de l'architecture de santé publique [en 2011]. Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2022. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Autres renseignements sur les régimes :

	2022	2021
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	1 988	2 558
Pertes actuarielles non amorties	(45)	(234)
Total du passif au titre des prestations constituées	1 943	2 324

La continuité du passif au titre des prestations constituées aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	2 324	2 842
Charge de l'exercice	88	87
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4b)]	(469)	(605)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 943	2 324

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2022	2021
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,20	2,40
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	2,40	1,90
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00

9. Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, les administrateurs ont touché une rémunération de 14 \$ [6 \$ en 2021].

10. Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations avec ces apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 511 \$ [515 \$ en 2021], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.
- b) L'AOPPS a engagé des coûts de 19 105 \$ [17 042 \$ en 2021] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 6 151 \$ [6 992 \$ en 2021] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

- c) L'AOPPS a engagé des coûts de 793 \$ [851 \$ en 2021] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

11. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2022, d'un montant de 400 \$ [1 310 \$ en 2021].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2022, d'un montant de 789 \$ [782 \$ en 2021].

12. Engagements et éventualités

- a) Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- b) L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2022, aucune cotisation n'avait été reçue.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2022

- c) Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
2023	18 365
2024	17 982
2025	18 426
2026	15 253
2027	14 033
Par la suite	177 526
	261 585

- d) L'AOPPS a des engagements contractuels s'élevant à 122 700 \$ à l'égard de l'achat de fournitures médicales.

13. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'apparition d'un nouveau coronavirus [«COVID-19»] constituait une pandémie mondiale, entraînant ainsi la mise sur pied d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à combattre la propagation du virus. Les mesures d'atténuation de la COVID-19 ont lourdement perturbé les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique et le mode de vie de tous. Elles ont aussi accentué la dépendance du public aux systèmes de santé, qui devaient continuer à fonctionner correctement et dont l'AOPPS fait partie intégrante. Depuis la mise en œuvre, dès janvier 2020, de ses efforts pour répondre à la COVID-19, l'AOPPS continue de connaître une hausse de la demande pour ses services.

Dans la mesure où l'AOPPS a continué d'engager des dépenses liées à la COVID-19, la province de l'Ontario s'est engagée à rembourser les coûts supplémentaires engagés par l'AOPPS pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province. Au cours de l'exercice, l'AOPPS a comptabilisé des dépenses de fonctionnement de 101 300 \$ [101 900 \$ en 2021] et des dépenses de 1 500 \$ [18 900 \$ en 2021] pour l'acquisition d'équipement, soit des dépenses liées à la COVID-19 totales de 102 800 \$ [120 800 \$ en 2021]. En lien avec ces dépenses, l'AOPPS a comptabilisé des montants correspondants dans les produits et les apports reportés au titre des immobilisations, respectivement. Les créiteurs et les charges à payer au 31 mars 2022 comprennent un montant de 95 700 \$ [32 400 \$ au 31 mars 2021] à payer à la province de l'Ontario pour des fonds excédentaires reçus au titre de dépenses liées à la COVID-19.

Conseil d'administration

Puisque SPO est un organisme provincial créé aux termes d'une loi et dirigé par un conseil d'administration, les membres de son conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil conformément à la loi habilitante et en fonction des compétences suivantes :

- Habiletés et expertise dans les domaines couverts par le mandat de SPO, ou en gouvernance d'organisation
- Compétence en comptabilité publique ou expérience financière connexe
- Intérêt ou expérience manifeste en ce qui a trait aux enjeux de santé.

Nom	Endroit	Première nomination	Mandat actuel
John Garcia	Conestoga	22 octobre 2014	22 octobre 2020 au 21 octobre 2021
Linda Rothstein	Toronto	19 novembre 2014	19 novembre 2020 au 18 novembre 2021
Margaret Flynn	Brighton	13 novembre 2019	13 novembre 2019 au 12 novembre 2022
Martina Dwyer	Ancaster	31 janvier 2020	31 janvier 2020 au 30 janvier 2023
Frank Davis	Toronto	27 février 2020	27 février 2020 au 26 février 2023
Isra Levy	Ottawa	13 mai 2020	13 mai 2021 au 12 mai 2024
Terri McKinnon	Oro-Medonte	24 juin 2021	24 juin 2021 au 23 juin 2024
Mark (Cat) Criger	Brampton	26 août 2021	26 août 2021 au 23 août 2024
Helen Angus	Toronto	7 octobre 2021	7 octobre 2021 au 6 avril 2022 7 avril 2022 au 6 avril 2025
Harpreet Bassi	Toronto	17 février 2022	17 février 2022 au 16 février 2025
Ian McKillop	Waterloo	17 février 2022	17 février 2022 au 16 février 2025
William Mackinnon	Toronto	17 février 2022	17 février 2022 au 16 février 2025
S. Ford Ralph	Stouffville	2 décembre 2015	28 novembre 2019 au 27 novembre 2022

La rémunération totale combinée de l'ensemble des membres du conseil durant l'exercice se terminant au 31 mars 2022 s'élève à 13 635,00 \$.

- Mark (Cat) Criger \$- 1,500.00
- Martina Dwyer - 4 050,00 \$
- Margaret Flynn - 2 234,00 \$
- John Garcia - 3 300, 00 \$
- S. Ford Ralph - 2 550,00 \$

Le conseil d'administration se concentre sur une supervision efficace des activités de SPO, l'exécution de son mandat et le respect de ses orientations stratégiques. Son engagement permanent à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance se traduit d'abord par une orientation exhaustive des nouveaux membres, suivie d'une formation périodique sur la gouvernance qui aide tous les membres à s'acquitter de leurs fonctions et obligations. Tous les nouveaux membres du conseil participent à la formation sur la gouvernance offerte par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Santé publique Ontario

480, av. University, bureau 300
Toronto (Ontario)
M5G 1V2
(647) 260-7100
communications@oahpp.ca
santepubliqueontario.ca

